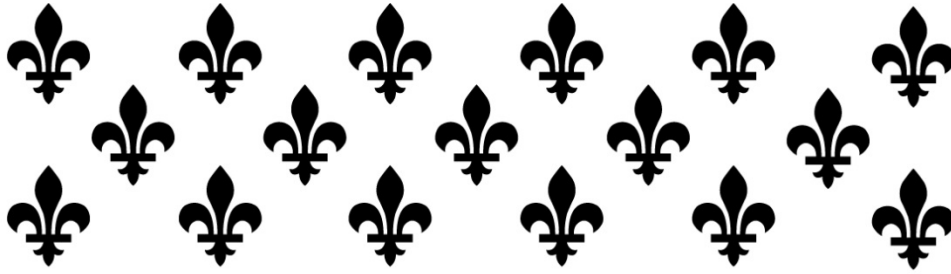


ISSN 2818-9752



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de la culture et de l'éducation**

Le vendredi 22 septembre 2023 — Vol. 47 N° 15

Interpellation : Les douze travaux du ministre de l'Éducation

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2023

Commission de la culture et de l'éducation

Le vendredi 22 septembre 2023 — Vol. 47 N° 15

Table des matières

Exposé du sujet Mme Marwah Rizqy	1
Réponse du ministre M. Bernard Drainville	2
Argumentation	4
Conclusions M. Bernard Drainville	16
Mme Marwah Rizqy	16 18

Autres intervenants

M. Stéphane Sainte-Croix, président suppléant

M. Jean-Bernard Émond
Mme Suzanne Tremblay
M. Guillaume Cliche-Rivard

Le vendredi 22 septembre 2023 — Vol. 47 N° 15

Interpellation : Les douze travaux du ministre de l'Éducation

(Dix heures)

Le Président (M. Sainte-Croix) : À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de la culture et de l'éducation ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation de la députée de Saint-Laurent au ministre de l'Éducation sur le sujet suivant : Les 12 travaux du ministre de l'Éducation.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. Mme Ghazal (Mercier) est remplacée par M. Cliche-Rivard (Saint-Henri—Sainte-Anne).

Le Président (M. Sainte-Croix) : Conformément à l'entente prévue pour la 43e législature, le deuxième groupe d'opposition interviendra lors de la troisième et de la sixième série d'interventions. Sur ce, Mme la députée de Saint-Laurent, vous avez la parole pour 10 minutes.

Exposé du sujet

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Bonjour, vous allez bien?

Le Président (M. Sainte-Croix) : Très bien, merci.

Mme Rizqy : Merci beaucoup pour cette interpellation, qui est la première depuis notre rentrée parlementaire, et nous avons décidé, au Parti libéral du Québec, que nous allons aller sur l'éducation parce que ça doit devenir une vraie priorité pour tout le monde.

On nous a promis mer et monde en éducation, un vrai redressement de la situation : faire plus, faire mieux. Je dois commencer par dire merci à toutes les équipes qui travaillent très fort. Je sais que c'est des heures que vous mettez pour préparer des documents, pour bien préparer le ministre. Puis je remercie évidemment le ministre de se joindre à nous pour cette discussion qui est importante, et évidemment le député de Saint-Henri Sainte-Anne, je souligne sa présence avec nous aujourd'hui.

Parlant de documents qui sont préparés par l'équipe ministérielle, je ne donnerai pas ce document-là, j'imagine que le ministre le connaît. Il l'a, j'imagine qu'il l'a, parce que je vais travailler avec ce document-là aujourd'hui pour commencer mon propos. Prévision des besoins de main-d'oeuvre : personnel enseignant. S'il ne l'a pas, j'ai une copie pour lui, mais son équipe devrait l'avoir puisqu'ils ont tenu une réunion où est-ce qu'ils ont demandé aux partenaires du réseau de garder le tout confidentiel. Cette réunion a eu lieu en juin 2023.

Moi, au mois de mai, à chaque crédit, je demande toujours : Avez-vous, oui ou non, une prévision des départs à la retraite puis du nombre de gradués, pour savoir l'état de situation? Puis, à chaque fois, on me dit : On va vous revenir. Or, lors de cette réunion, qu'on a demandé aux membres, les partenaires, de garder confidentielle, il y a eu des prévisions qui ont été faites. Tableau à la page 6, on voit le nombre de diplômés. C'est un chiffre important, 3 159, selon le ministère. Ce n'est pas les mêmes chiffres que dans les crédits. Ce n'est pas grave, on va prendre le chiffre optimiste, 3 159 gradués, des diplômés pour les programmes de formation agréée en enseignement, donc le fameux baccalauréat.

Si on continue, M. le Président, avec les départs à la retraite, si nous allons à la page 17, nombre approximatif d'enseignants à recruter par année : 13 600. Si on fait le calcul, pas au prorata, là, ça va juste être des plus puis des moins, c'est assez facile, 13 600, enlevez 3 000 pour arrondir, il vous en manque combien? Environ 10 000 par année, annuellement. Quand vous êtes un ministre de l'Éducation, vous avez une obligation de résultat. La Loi sur l'instruction publique, elle est claire, c'est un droit, l'instruction publique, et de qualité, c'est inscrit «de qualité». Comment on peut offrir un service de qualité lorsque nous savons qu'annuellement on n'y arrive pas, quand, les départs à la retraite et le nombre de gradués, on n'est pas capable de fournir?

Toujours dans ce document, on apprend quoi, M. le Président? 24 % du corps enseignant ont en haut de 50 ans. Vous comprendrez que ça veut dire plus de départs à la retraite dans les 10 prochaines années. C'est inscrit dans ce document. Ça, c'est un scénario neutre, pour ne pas dire positif, parce que, dans ce scénario, on ne tient pas compte des nouveaux arrivants. Ça n'existe pas. Ils ne feront pas d'enfants, il faut croire. Donc, ça, c'est un scénario optimiste.

Moi, il me semble que cette information, elle est cruciale, et je ne comprends pas que ce document n'a pas été partagé avec nous, avec la population. Pas pour pointer du doigt. Aucunement. Ça fait des mois que je m'époumone à dire qu'on doit travailler ensemble. On a une obligation envers les enfants du Québec de réussir, tous ensemble. Mais en ce moment, là, le paquebot de l'éducation... C'est un paquebot, respectueusement. Ça nous prend une direction claire, ça nous prend, évidemment, de l'information. Pourquoi que cette information, au mois de juin, n'a pas été rendue

publique? Pourquoi qu'il a fallu attendre un reportage de TVA, qui date du 8 septembre? Pourquoi qu'on n'a pas travaillé dès cet été, là, tous ensemble? Moi, j'étais présente, là. Puis je lève tout le temps la main, toujours présente. Je l'ai dit, là, cet été : Convoquez-nous en urgence.

Alors, je ne comprends pas cette rétention d'information. Je ne comprends pas qu'il n'y a pas un sentiment d'urgence réel, au-delà des slogans, là, un vrai sentiment de dire : Ça va faire! On doit s'asseoir immédiatement, revoir nos pratiques, parce que nous avons frappé le mur. Là, arrêtez de me dire : On va frapper le mur. Nous l'avons frappé. Puis je ne sais pas si on a voulu gonfler la ballonne en disant : Il nous manque environ 9 000 enseignants pour finalement dire, dans la même journée, que, ah! finalement, ça ne sera pas si pire que ça. Tu sais, quand, des fois, on prévoit un scénario tellement pire, c'est qu'on accepte l'inacceptable.

Ce n'est pas normal d'avoir, en ce moment, là, 1 000 enseignants qui manquent encore à l'appel. Ce n'est pas normal qu'en ce moment nous avons des enfants, au Québec, qui ont un surveillant. Savez-vous qu'est-ce qu'ils font? Moi, je sais, ils m'écrivent. Ils regardent des films. Ils sont sur leurs téléphones en train de surfer sur le Web. Intéressant. Ils ne sont pas en train d'apprendre le français, les mathématiques et les sciences. Il me semble, là, que ça devrait être une urgence nationale. Si on mettait, là, le un dixième d'énergie pour la filière batterie puis qu'on la mettait dans la filière éducation, là, aïe, on serait riche en titi au Québec. Parce que l'ignorance, ça coûte cher, hein, bien cher.

Alors, moi, là, aujourd'hui, pourquoi j'interpelle le ministre, c'est que je m'attends, à la fin de cet exercice, qu'il y ait une vraie convocation pour tous les acteurs. Et je m'inclus. Ça fait maintenant, là... j'embarque à ma sixième année comme porte-parole en éducation. Alors, vous dites : Les oppositions, vous êtes tout le temps là en train de chialer. Non, je ne considère pas que... je ne me considère pas comme une chialeuse nationale, non. Je me considère comme une élue avec une obligation de porter la voix des parents, des élèves, du personnel scolaire, des directions d'école, des professionnels de soutien, du personnel de soutien, à qui je lève mon chapeau, parce que c'est vrai que vous tenez notre réseau puis qu'à chaque... vous faites des miracles malgré tout. À chaque jour, les directions d'école, savez-vous qu'est-ce qu'ils font? Ils appellent des gens. Es-tu disponible? Peux-tu venir, s'il te plaît, là, je n'ai personne, je n'ai personne? Puis ils supplient un enseignant à la retraite de revenir pour une journée, venir faire de la suppléance.

J'aimerais qu'on arrête de gérer l'éducation en mode urgence. J'aimerais que l'éducation, ce ne soit plus des feux à éteindre. J'aimerais que l'éducation, ça devienne vraiment notre priorité. J'aimerais que, l'éducation, là, vous me dites : On va travailler ensemble, puis que vous arrêtez de me dire : Oui, mais avant. On s'en fout, on frappe le mur. Réveillons-nous comme société. Il faudrait que tout le monde comprenne ça.

Alors là, aujourd'hui, là, on a plusieurs dossiers, on va tous les passer. On va régler l'enjeu numéro un : avoir du monde qualifié dans toutes nos classes du Québec, avoir les professionnels qualifiés en soutien, revoir la composition de la classe, avoir des écoles, des belles écoles partout au Québec, je dis bien partout, s'attaquer de façon frontale à la montée d'actes de violence dans nos écoles. Je ne parle pas de l'incivilité uniquement, je vous parle d'actes de violence. Le rapport, je l'attends toujours. S'attaquer à tous nos vrais enjeux. Une fois qu'on va faire ça, M. le Président, on va être capable non seulement d'attirer du monde dans nos écoles, mais on va être capable de les garder.

En attendant, en ce moment, même si on les tire pour qu'ils s'en viennent dans nos écoles, de l'autre côté, ils partent en courant, on en perd 20 % à 25 % par année. Donc, la permanence, il faut que ce soit une permanence qui est réelle. Ce n'est pas normal que, dans une convention collective nationale, c'est marqué deux ans, mais, dans les faits, ça peut prendre jusqu'à sept ans avant d'avoir une permanence. Puis la vérificatrice, elle le dit, ils se découragent puis s'en vont, alors qu'ils sont légalement formés.

• (10 h 10) •

M. le Président, je m'attends à beaucoup de rigueur, je m'attends à de la transparence. Puis je vous rappelle que ce n'est pas normal qu'à titre d'élue, dûment, là, moi, j'ai été dûment élue, je dois tout le temps faire des demandes d'accès à l'information pour savoir ce qui se passe dans le réseau, ce n'est pas normal. On devrait avoir cette information-là, on ne devrait pas essayer de trouver l'information puis de la recouper pour mieux comprendre qu'est-ce qui se passe. Alors, travaillons ensemble. Et j'ai hâte d'entendre le ministre puis j'espère que, cette fois-ci, il ne me dira pas : Bien, donnez-moi des solutions, il me dira : Aïe! Les solutions que vous avez proposées, là, depuis deux, trois ans, là, on les met en pratique. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Sainte-Croix) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole au ministre également pour une période de 10 minutes.

Réponse du ministre

M. Bernard Drainville

M. Drainville : J'aimerais ça me lever, M. le Président, mais je vais rester sagement assis. D'abord, je salue les collègues. Merci d'être là, toutes les équipes. Alors, Mme la Présidente... M. le Président — il va falloir que je me déprogramme, M. le Président — bon, la députée de Saint-Laurent qui en appelle à la rigueur et à la transparence. Je vais revenir, M. le Président, sur les allégations que la députée de Saint-Laurent a formulées hier, notamment sur la question des nouvelles écoles. J'invite les nombreux téléspectateurs à rester à l'écoute.

Pour ce qui est de la rigueur et de la transparence par rapport aux documents qu'elle a montrés, là, je tiens à rappeler aux gens qui nous écoutent que le modèle prévisionnel de ce... sur lequel s'appuie ce document-là a été transmis à la députée de Saint-Laurent à titre de présidente de la Commission de l'administration publique le 1er mai dernier. Et le document qu'elle a brandi a été... lui a été transmis à titre de présidente de la Commission de l'administration

publique le 21 juin dernier, avec tous les chiffres. Alors, quand elle dit que ce document n'a pas été partagé, qu'il a été caché, tout le reste, non seulement il n'a pas été caché, il lui a été envoyé à sa propre commission dont elle est la présidente. Alors, si elle a choisi de ne pas le rendre public, il faudrait lui demander pourquoi.

Maintenant, madame... M. le Président, j'aurai l'occasion de revenir sur les allégations de la députée de Saint-Laurent, mais je veux quand même... avant d'aller sur le spécifique, j'aimerais quand même revenir sur les sept priorités que nous avons rendues publiques au mois de janvier dernier. Quand on a annoncé nos sept priorités, on a parlé de quoi? On a parlé du français, de rétablir une voie rapide vers le brevet d'enseignement, d'offrir des renforts à nos enseignantes et enseignants, d'avoir des projets particuliers plus accessibles et plus nombreux, investir dans la formation professionnelle, rendre le réseau scolaire plus performant et poursuivre la rénovation et la construction d'écoles.

Et je dois vous rapporter, M. le Président, que, sur chacun de ces... chacune de ces sept priorités, il y a eu des avancées. Par exemple, sur le français, nous avons annoncé 300 \$ de nouveaux livres par classe du primaire dès la rentrée actuelle. Donc, partout au Québec actuellement, les enseignantes, les enseignants regardent la composition de leurs classes, essaient de voir un peu l'intérêt des élèves et commandent les livres en fonction de l'intérêt des élèves. Pourquoi? Bien, parce qu'on sait que la lecture, c'est le critère numéro un de la réussite scolaire. C'est le déterminant numéro un de la réussite scolaire. Alors, c'est certain qu'on veut que nos élèves lisent davantage. Et plus ils lisent tôt, plus leurs chances sont bonnes de réussir leur parcours scolaire.

On a également annoncé, dans cette priorité numéro un... concernant le français, on a annoncé la révision des programmes de français. Il y a des experts qui sont à l'oeuvre présentement et qui vont nous faire rapport. L'objectif étant, bien sûr, M. le Président, d'augmenter la maîtrise du français chez nos élèves.

Sur la voie rapide vers le brevet d'enseignement, encore là, j'ai des bonnes nouvelles à vous rapporter. Quatre... au moins quatre universités, M. le Président, ont décidé de créer, dès cet automne, une forme ou une autre de voie rapide. La TÉLUQ a montré le chemin, un 30 crédits, donc, pour une personne qui a un bac dans une matière qui est enseignée ou qui est connexe à une matière qui est enseignée, c'est offert déjà. L'Université de Sherbrooke, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, l'Université du Québec à Montréal également, ils sont tous en train de travailler différentes formules pour nous permettre, donc, de qualifier des enseignants non légalement qualifiés, donc des enseignants qui n'ont pas de brevet. Là aussi, les avancées sont importantes, j'aurai l'occasion d'y revenir.

Offrir du renfort à nos enseignantes et enseignants. Évidemment, c'est tout le dossier des aides à la classe, M. le Président. Et là, cet automne, on va avoir 200 écoles qui vont tester le projet d'aide à la classe. L'année passée, c'était ça. Cette année, c'est 200. On propose d'en déployer plusieurs milliers à travers les écoles primaires du Québec. C'est sur la table de négociation pour la nouvelle convention collective. Déjà, ce qu'on a mis sur la table, là, pour déployer des aides à la classe dans le plus grand nombre possible d'écoles publiques, là, du Québec, d'écoles primaires publiques, M. le Président, c'est plusieurs centaines de millions, ça. C'est un investissement de plusieurs centaines de millions par année que cette proposition de créer des aides à la classe, qui est une très, très grande réussite dans les 100 écoles où ça a été essayé. Et les enseignantes et les éducatrices ne sont absolument pas juste enthousiastes, quand tu leur en parles, elles sont tellement heureuses, puis elles disent : On en veut plus. On en veut plus parce que ça m'aide. Moi, l'enseignante, ça m'aide. Si j'ai un enjeu avec un élève, l'aide à la classe peut intervenir, d'autant plus que, dans bien des cas, elle connaît l'élève parce qu'il fréquente le service de garde. Pour des petites tâches comme ça qui prennent du temps d'enseignement, l'aide à la classe est disponible, pour amener l'enfant à la chambre de bain, pour l'aider à s'habiller ou l'aider à se déshabiller quand il revient de la cour d'école. C'est extraordinaire, les aides à la classe. Donc, là-dessus aussi, on avance, M. le Président.

Sur les projets particuliers, on a augmenté l'aide, la gratuité d'accès aux projets particuliers, dans les écoles secondaires publiques, de 200 \$ à 300 \$, et moi, j'ai demandé à ce que toutes les écoles publiques, toutes les écoles secondaires publiques du Québec offrent au moins un projet particulier. Actuellement, c'est à peu près la moitié, là, des écoles qui en offre. On souhaite évidemment en déployer davantage.

Cinquième priorité, l'investissement dans la formation professionnelle. Alors, M. le Président, on met beaucoup, beaucoup d'investissement, beaucoup de sous dans l'investissement... dans la formation professionnelle parce qu'on veut, justement, la valoriser. Alors, 335 millions dans le dernier budget, dont 200 millions pour moderniser nos centres de formation professionnelle. La formation professionnelle à temps partiel a été élargie, M. le Président, et elle est gratuite désormais. Depuis septembre, la formation professionnelle à temps partiel est gratuite. Et puis là on est en train de regarder la création de toutes sortes de nouveaux programmes en formation professionnelle. Parce que, oui, M. le Président, moi, je crois beaucoup à ça. Je pense que de valoriser les métiers spécialisés, c'est une excellente chose et je pense que ça va nous permettre, dans certains cas, d'amener à la réussite un élève qui, autrement, aurait peut-être décroché. Et je pense aux garçons en particulier, parce que c'est vrai qu'on a un enjeu au niveau des garçons, M. le Président. Quand on regarde le taux de réussite, il est de 84 %, mais il y a un écart de pratiquement 10 % entre les filles et les garçons. Alors, ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas continuer à souhaiter la réussite de nos filles, bien entendu qu'on souhaite qu'elles soient le plus... qu'on ait le plus grand nombre possible de nos filles qui atteignent le diplôme, mais on a un écart de presque 10 points. Les garçons décrochent beaucoup plus, réussissent beaucoup moins. Et je pense qu'en investissant dans la formation professionnelle... je pense qu'on va augmenter nos chances de faire monter le taux de réussite de nos garçons. Parce que, oui, nos garçons, parfois, sont davantage portés sur une intelligence pratique, je dirais, travailler avec leurs mains. Puis ce n'est pas gênant de travailler avec ses mains, ce n'est pas gênant, M. le Président, d'exercer un métier, parce que tu peux être heureux dans la vie avec ça, puis tu peux très bien gagner ta vie, puis tu vas être très utile socialement si tu décides de faire un métier. Ça, c'était notre cinquième priorité, puis on en met, des sous, là-dedans.

Rendre le réseau scolaire plus performant. Bien, c'est essentiellement le projet de loi n° 23, M. le Président, l'accès aux données, notamment, pour avoir des... pour prendre des décisions plus éclairées. Il y a toutes sortes de mesures

dans le projet de loi n° 23, la création de l'institut d'excellence en éducation, l'Institut national d'excellence en éducation, qui va nous permettre de déployer les meilleures pratiques dans toutes les écoles du Québec, en tout cas qui va nous aider à le faire. L'accès aux données, j'en ai parlé. L'accès sur la... L'accent qui est mis sur la formation continue, il y a un... il y a des éléments, dans le projet de loi n° 23, qui parlent de cela. Et puis, évidemment, tout ce qui est la gouvernance, qui va nous aider à avoir un réseau scolaire beaucoup plus cohérent, davantage en cohésion. Comme je l'ai dit dans une entrevue récente, on a 72 centres de service au Québec, il faut que ces 72 composantes travaillent ensemble d'une manière qui est cohérente, avec une direction claire, et c'est ce que le projet de loi n° 23 vise.

• (10 h 20) •

Et, finalement, M. le Président, puis ça tombe bien qu'on finisse avec ça, parce que, dans mon prochain bloc, je vais répondre aux allégations non fondées de la députée de Saint-Laurent sur la question des écoles, le septième... la septième orientation, M. le Président, que j'ai rendue publique en janvier dernier, c'était, bien entendu, la rénovation et la construction des écoles, M. le Président. La rénovation et la construction des écoles, on en fait, en nombre, trois fois plus que sous le dernier mandat des libéraux. En termes d'argent, on est passé de 9 à 22 milliards. C'est phénoménal, les sous qu'on met dans les nouvelles écoles, rénovation, agrandissement, nouvelles constructions ou reconstruction. Et vous allez voir, dans le prochain bloc, M. le Président, je vais vous présenter des exemples, de nombreux exemples de travaux que nous avons faits dans des comtés qui ne sont pas des comtés de la CAQ. J'ai très, très hâte de vous montrer ça, M. le Président.

Le Président (M. Sainte-Croix) : Merci, M. le ministre.

Argumentation

Nous allons maintenant débiter la période d'échange. Mme la députée de Saint-Laurent, vous avez la parole pour un maximum de cinq minutes.

Mme Rizqy : Merci beaucoup, M. le Président. Alors, le ministre aimerait que je sois assez, comment dire, naïve pour m'aventurer pour parler de ma présidence de la CAP, alors qu'il sait pertinemment que j'ai un devoir, un, de neutralité, afin de garder ma présidence, mais permettez-moi de lui expliquer comment fonctionnent nos travaux. La CAP est la seule, seule commission dite non partisane, la seule commission où est-ce que nous décidons de tous nos travaux de façon unanime. La seule commission. Parce que moi, comme présidente, je m'assure que tout ce qu'on met en ligne, il faut que ce soit voté à l'unanimité. Je vous laisserai avoir les discussions au sein de votre caucus afin de savoir pourquoi que... Si vous dites que les documents ont été transmis... puis moi, je vous dis non, mais, s'il y a d'autres documents que vous pensez ou des travaux qu'on ne fait pas en éducation puis qu'on ne se réunit pas suffisamment, peut-être, pour faire la reddition de comptes, je vous laisserai poser des questions au sein de votre caucus. Je vais m'arrêter ici, M. le Président.

Maintenant, pour les allégations du ministre, est-il en train de dire qu'il ne croit pas aux demandes d'accès à l'information? Parce que ça ne s'invente pas, là. J'ai un ministre de l'Éducation qui dit : On met plein d'argent dans les écoles. Ce n'est pas ça, la question. La question, c'est : Pourquoi il y a des annonces, et par la suite, quand qu'on fait la reddition de comptes, ça n'a pas levé de terre? Et j'ai donné des exemples concrets. Puis, vous savez, je suis une personne quand même assidue. Lors des crédits, je lui ai posé la question suivante : Pourquoi j'ai deux écoles, à Saint-Laurent, qui ont été mises en accéléré, dans un projet de loi n° 61, qui a avorté pour devenir le projet de loi n° 66... mais, avant ça, elles étaient déjà, sur les critères objectifs, approuvées. J'ai même vu les plans d'architecture, puis les terrains sont arrêtés, on les connaît, les terrains. C'était tellement urgent de les construire qu'il fallait les accélérer.

Même chose à L'Île-des-Soeurs, qui a été trois fois promise par l'ancien ministre de l'Éducation, il est allé même voir les gens de L'Île-des-Soeurs pour leur dire droit dans les yeux : Vous allez l'avoir. Puis ma collègue Isabelle Melançon, elle s'est levée un paquet de fois sur cette question, l'ancienne députée de Verdun. Les enfants sont où, à L'Île-des-Soeurs, déjà? Ah oui! Dans une tour à bureaux. Vraie question : Le bail termine quand pour la tour à bureaux? C'est une vraie question, je voudrais avoir une réponse pour les parents de L'Île-des-Soeurs. J'attends la question.

Au mois de mai, j'ai aussi posé la question : Mais sur quelle base vous avez annulé les projets? Bon, je dis annulé, mais le vrai terme qui est inscrit, c'est «mis sur pause». Il m'a répondu : Bien, on pense qu'il va y avoir... selon les prévisions, on pense qu'il va y avoir une baisse d'achalandage. Ah bon! Basée sur quoi? Ne riez pas, M. le ministre, là... bien, M. le Président. On va avoir les données au mois d'août. Donc, on a un devin, quelqu'un, là, qui prévoit mieux qu'un recensement, là, qui est fait, là, de façon quinquennale, mieux que le maire puis la mairie d'arrondissement qui octroient, évidemment, le... qui regardent qu'est-ce qui se passe, qui voient les prévisions, les chantiers de construction. Ils sont meilleurs qu'eux, là, pour nous dire : Aïe! Nous, à Saint-Laurent, on prévoit qu'il va y avoir moins de monde. Ah bon! On est juste passé de 98 000 à 104 000, puis on a d'autres projets de construction. Puis, en mettant sur pause nos écoles, savez-vous qu'est-ce qu'ils font? Ils sont en train de créer un Griffintown à Saint-Laurent. Construisez, mais vous n'aurez pas d'école.

Puis là il dit, du même souffle : Il n'y a pas d'ingérence. Je dis ça au passage, le D.G. qui a mis sur pause est rendu au niveau ministériel, je pense qu'il a un nouveau poste chez vous. Il faudrait que vous expliquiez. Mais surtout expliquez-moi sont où vos statistiques prévisionnels qu'on va avoir moins d'enfants, moins d'immigrants, alors qu'on a les deux plus grands centres d'intégration d'immigration au Québec, le CACI et le CARI, ils sont chez moi, à Saint-Laurent. Expliquez-moi ça puis expliquez-moi, pour vrai, là, comment vous osez dire, hier... puis, en mathématiques, comment que 90 divisé par 125 ça donne 100 %. Écoutez, le prorata, là, je veux bien, là, mais je sais que les mathématiques,

des fois, ça va vite, puis peut-être, à brûle-pourpoint, vous avez parlé peut-être à travers votre chapeau, mais rassurez-nous, dites-nous pourquoi qu'en 2023-2024, 47 sur 48 sont dans les comptés caquistes puis un seul dans le comté de Vaudreuil, qui est une excellente députée, là, je n'enlève rien, indépendante, mais je sais que vous avez travaillé fort, à Vaudreuil, pour l'avoir. Puis je le sais aussi, que vous lui faites de l'oeil, là. À un moment donné, ça suffit. Il faut arrêter de prendre les gens, là... Puis je vais vous dire, très franchement : Prenez-moi pas pour une valise, à ville Saint-Laurent.

Le Président (M. Sainte-Croix) : Merci, Mme la députée de Saint-Laurent. Je cède maintenant la parole à M. le ministre.

M. Drainville : Oui, bien, M. le Président, c'est parce que c'est... je veux revenir sur le fameux document, là. C'est la députée de Saint-Laurent, tout à l'heure, qui a dit : Ce n'est pas normal de devoir faire des demandes d'accès à l'information pour avoir l'information. Je répète ce que j'ai dit, M. le Président, le document a été envoyé à la députée de Saint-Laurent en tant que présidente de la Commission sur l'administration publique, d'abord un modèle prévisionnel, le 1er mai, et, le 21 juin, les chiffres, le document complet. Alors... Puis il ne s'agit pas d'une demande d'accès ici, il s'agit d'un document qui lui a été envoyé en bonne et due forme, et elle a choisi de ne pas le rendre public. Alors là, il y a toujours bien une limite, M. le Président, il y a toujours bien une limite à dire des choses qui ne sont pas conformes à la réalité.

Mme Rizqy : ...une demande d'accès, j'ai dit que ça a été... ça m'a été donné et que les gens qui ont participé à la réunion ont eu une demande de confidentialité. Et ça, est-ce qu'il peut le nier aujourd'hui?

M. Drainville : Alors, M. le Président, c'est à la députée de Saint-Laurent de nous expliquer pourquoi elle n'a pas rendu le document public lorsqu'elle l'a reçu au mois de juin dernier.

Bon, par ailleurs, sur les allégations, maintenant, de favoritisme dans le choix des projets scolaires, alors, moi, je réitère, M. le Président, le principe que ce sont les besoins qui dictent le choix des écoles. Je ne m'ingère pas dans le processus d'analyse des besoins que mène le ministère pour choisir les nouvelles écoles. Je l'ai dit hier en Chambre, je le réitère aujourd'hui.

Maintenant, elle revient sur le cas des écoles de Saint-Laurent et elle pose la question : Comment se fait-il que deux écoles mises en accéléré ont été mises sur pause? Bien, la réponse est simple, M. le Président, c'est à la demande du centre de services scolaire, et la députée de Saint-Laurent le sait, M. le Président. Alors, hier, elle a fait une sortie théâtrale, mais revenons aux faits, M. le Président, parce que je pense que c'est ça qui est important, c'est le centre de services scolaire qui a dit : Écoutez, on veut mettre les projets sur pause le temps de faire une évaluation des besoins. J'ai un extrait ici qui est... qui concerne, donc, lesdits projets : «Le centre de services scolaire a proposé de mettre ces projets sur pause et de prendre une décision quant à leur avenir, conjointement avec le ministère, dès qu'il pourra prendre connaissance des futures prévisions d'effectifs scolaires.» Donc, ce n'est pas une décision politique, c'est une décision du centre de services, et la députée de Saint-Laurent, elle le sait, M. le Président. Ça fait de la bonne TV, mais ce n'est pas exact. Ça fait que ce n'est pas conforme aux faits.

Alors là, je continue. La révision des besoins pour les neuf projets du centre de services Marguerite-Bourgeoys. Cette révision des besoins, elle est en cours. Il y a eu un atelier de travail qui a eu lieu le 15 septembre 2023 avec le centre de services scolaire et les équipes du ministère. Le centre de services a fourni, lors de cette rencontre, des précisions additionnelles basées sur les données réelles de la rentrée 2023 pour avoir, justement, un projet... un portrait, dis-je, qui soit le plus juste possible. Et puis là la prochaine étape, M. le Président, c'est de soumettre des recommandations formelles pour chacun des projets et de planifier une rencontre finale avec le centre de services pour en discuter. Ça devrait pouvoir se faire dans les prochaines semaines.

Alors, la députée de Saint-Laurent en appelle à la rigueur. M. le Président, le processus d'évaluation des besoins, il est très rigoureux. On ne fait pas de partisanerie avec le processus d'identification des besoins. Peut-être que la députée de Saint-Laurent fait de la partisanerie avec le processus, mais moi, je n'en fais pas. Par ailleurs...

• (10 h 30) •

Mme Rizqy : ...intentions.

M. Drainville : Par ailleurs, par ailleurs, M. le Président, est-ce que la...

Le Président (M. Sainte-Croix) : Un instant, M. le ministre. Un instant, M. le ministre.

Mme Rizqy : ...qu'il retire ses paroles. Le travail que je fais, je le dis très sincèrement, est rigoureux, j'aimerais qu'il retire ses paroles.

M. Drainville : Si ça peut lui faire plaisir, je retire mes paroles...

Le Président (M. Sainte-Croix) : Merci, M. le ministre.

M. Drainville : ...mais je n'en pense pas moins. Cela étant dit, malheureusement, il va me manquer de temps pour parler de tous ces beaux projets qui ont été réalisés ou sont en cours de réalisation dans les comtés du Parti libéral, dans des comtés, donc, où on retrouve des députés libéraux. Et il y a également, évidemment, des comtés où on retrouve

des députés de Québec solidaire, parce qu'évidemment on parle beaucoup ici de la région de Montréal et de la région de l'Outaouais, là où la représentation libérale est concentrée.

Alors, M. le Président, je vais, à ma prochaine intervention, faire une longue liste de tous ces projets qui ont été réalisés. Je vais parler juste du premier, parce qu'il me reste 20 secondes, agrandissement de l'école Saint-Rémi et de l'école Saint-Louis dans Jacques-Cartier. C'est un comté qu'elle connaît bien, le comté de Jacques-Cartier. Alors, c'est prévu pour la rentrée 2023. Est-ce que ça a été fait ou ce sera fait? Chose est certaine, agrandissement de l'école Saint-Rémi et de l'école Saint-Louis, dans le beau comté libéral de Jacques-Cartier, M. le Président. Et j'aurai d'autres exemples nombreux à vous donner au retour.

Le Président (M. Sainte-Croix) : Merci, M. le ministre. Le temps qui vous était imparti a été écoulé. Je cède maintenant la parole au député de Richelieu.

M. Émond : Merci beaucoup, M. le Président. Mes salutations. Content de vous retrouver en ce beau vendredi matin à la table de la présidence. Je salue M. le ministre et tous les membres de son équipe qui l'accompagnent, les collègues d'en face, le député de Saint-Henri—Sainte-Anne, la députée de Saint-Laurent, également. Je lui offre mes salutations et je la félicite pour sa créativité dans la recherche des libellés pour les motions : Les 12 travaux du ministre... fait preuve de beaucoup de créativité. C'est beau, ça m'a amené dans des souvenirs de jeunesse, M. le Président, avec *Les 12 travaux d'Astérix*, entre autres. Puis, vous me connaissez, il y a plein de jeux de mots qui me viennent en tête, M. le Président, mais je ne veux pas aller sur ce terrain-là. Ce serait trop facile de parler des 12 travaux d'Hercule, de l'Antiquité, puis de faire un lien avec les investissements en éducation de notre gouvernement, on pourrait dire qu'on rebâtit sur des ruines libérales, mais je n'irai pas là, M. le Président.

Je veux plutôt vous parler de formation professionnelle, vous me connaissez suffisamment, vous savez que c'est un sujet qui me passionne, tout autant que M. le ministre, qui a fait un vibrant plaidoyer, voilà quelques minutes à peine, pour la formation professionnelle, et peut-être vous parler un peu, dans le bloc qui m'est alloué, M. le Président, de la façon dont notre gouvernement investit en formation professionnelle, massivement, je dirais, en formation professionnelle. Puis tout ça, c'est, bien, un peu aussi pour avoir des milliers de nouveaux travailleurs et un peu participer, là... c'est un des moyens qui est mis en place pour tenter d'améliorer le phénomène de pénurie de main-d'oeuvre. Donc, c'est un ambitieux programme qui vise à s'attaquer à la pénurie de main-d'oeuvre dans certains secteurs prioritaires, avec comme objectif, je le rappelle, de diplômer 30 000 étudiants supplémentaires d'ici 2027 en formation professionnelle. Et je dirais qu'avec la pénurie de main-d'oeuvre dans ces secteurs-là, la formation professionnelle devient encore plus stratégique ou nécessaire, je dirais.

M. le ministre le disait tantôt, ce sont des emplois... c'est une formation qui mène à des emplois qui font en sorte que les diplômés, garçons comme filles, vont travailler dans un métier qui va leur permettre de très bien gagner leur vie, de collaborer, d'être actifs dans la société québécoise. Vous savez, M. le Président, moi, je viens de la région de Sorel-Tracy, dans le comté de Richelieu, la ville de l'acier, comme on l'appelle, M. le ministre connaît très bien, il vient tout juste dans face, à l'île Dupas, et lui tout comme moi, on a vu, dans notre jeunesse, de nombreux travailleurs, des oncles, des cousins, des frères, des voisins, qui ont embrassé des professions manuelles, des formations techniques, pour se rendre comme soudeur, comme machiniste, comme... en usinage, entre autres, dans les industries de la région, à l'époque Marine Industries, pour y conduire des... construire des navires, pardon. Et tout ça pour vous dire que la formation professionnelle, si elle était... les métiers techniques étaient d'actualité à l'époque, ils le sont tout autant aujourd'hui, M. le Président.

Alors, c'est pourquoi notre gouvernement investit des sommes colossales en formation professionnelle, qui, peut-être trop longtemps, n'a pas été suffisamment valorisée au Québec. Et un mot que je note à chacune de mes interventions, c'est un mot qui avait été dit par M. le ministre lors de l'énoncé de ses sept priorités, et, quand il parlait de la formation professionnelle... puis je l'avais retenu parce que ça avait marqué l'imaginaire, en disant que chaque diplôme compte. Il a tellement raison, M. le Président. On est tous contents, là, quand nos enfants viennent nous voir, un de nos enfants, puis nous disent : Papa, maman, je pense que je m'enlève, je vais aller à l'université dans tel domaine, puis on s'en réjouit. Mais moi, je nous invite, comme parents, à être tout aussi réjouis quand un de nos enfants vient nous voir pour nous dire : Bien, écoute, je pense que je m'en vais en formation professionnelle, tel métier m'attire. Alors, on devrait avoir le même enthousiasme et l'encourager de la même façon.

Parce que, oui, chaque diplôme compte, un diplôme qui a autant de valeur que n'importe quel autre diplôme. Et puis, quand on... Souvent, la formation professionnelle, il y a des gens qui raccrochent, hein, en éducation grâce à cette voie de passage. Puis, quand on a un décrocheur, quand on a des gens qui n'atterrissent pas avec un diplôme qualifiant, bien, c'est un drame d'abord personnel pour cette personne-là, pour ce garçon ou cette jeune fille là, puis c'est un drame sociétal.

Donc, je m'arrête là-dessus, M. le Président. Puis, lors de mes prochaines interventions, je vais aller plus en détail dans les... la façon dont on compte s'y prendre et on s'y prend pour valoriser la formation professionnelle au Québec.

Le Président (M. Sainte-Croix) : Merci beaucoup, M. le député de Richelieu. Je passe à nouveau la parole à Mme la députée de Saint-Laurent, pour cinq minutes.

Mme Rizqy : Alors, comme j'ai déjà dit, nos travaux, à la CAP, sont non partisans. Comme présidente, je suis sur une ligne, et tous nos travaux, tous sans exception, doivent être votés à l'unanimité. Vous comprendrez que la banquette du gouvernement a plus de voix.

Maintenant que j'ai dit ça, à la CAP, ce qu'on a rendu public, Commission de l'administration publique, page 8 : «Il est surprenant d'apprendre que le ministère de l'Éducation n'a pas de plan d'action visant à mettre en oeuvre son plan stratégique. Question — puis je n'ai pas eu ma réponse, là, quand est-ce que le bail de L'Île-des-Soeurs termine, j'attends la réponse — le plan d'action stratégique, vous le déposez quand?» Je ne nommerai pas son nom, là, je ne veux pas qu'elle soit visée, mais elle est très rapide sur Twitter, là... sur X, pardon. Vous dites que ça n'a pas été via une demande d'accès à l'information, ce document. Or, votre attachée de presse vient de tweeter la demande d'accès à l'information. Donc là, je suis un peu perdue, là. La demande d'accès que votre attachée de presse vient de tweeter, elle date du 30 août 2023.

Mais, dans tous les cas, vous êtes ministre de l'Éducation. Pourquoi qu'à partir du mois de juin, quand vous savez l'état de situation, que vous comprenez l'urgence, qu'on frappe le mur, vous n'avez pas convoqué une réunion d'urgence avec les recteurs, les doyens, les réseaux de... Tu sais, c'est ça, votre rôle. Tu sais, vous ne pouvez pas... Là, il me pointe, moi, du doigt, ce serait moi, la députée de Saint-Laurent... à cause de moi, là, on n'a pas convoqué une réunion d'urgence. Moi, la petite députée de Saint-Laurent, avec ma conseillère politique, qui travaille avec d'autres députés, je n'y enlève rien, elle est bien bonne, ce serait à cause de moi. On frappe le mur parce que moi, là, je n'ai pas convoqué la réunion. Mais voulez-vous changer de chaise? Moi, je suis disponible, On va changer de chaise. À vous écouter, là, vous êtes... vous ne prenez pas de décisions. À vous écouter, ce n'est pas de votre faute que les écoles n'ont pas été construites à Saint-Laurent. Vous dites que ça fait de la bonne TV. Non, ça ne fait pas de la bonne TV de voir des enfants dans une tour à bureaux. Ça ne fait pas de la bonne TV de voir, dans un quartier comme Chameran, 15 000 personnes de la population au kilomètre carré... Ce n'est pas de la bonne TV, je m'excuse.

Et, quand il met en relief l'argent disponible pour les écoles, ce n'est pas ça, l'enjeu. Ma question, elle est précise. L'année en cours, 2023-2024, les faits sont têtus, c'est 47 sur 48. Il n'est pas capable de l'expliquer. Ensuite, il dit : Oui, mais, tu sais, vous savez, les écoles mises sur pause à Marguerite-Bourgeoys, bien, tu sais, ça nous vient du réseau. Ah bon! Comment peut-il expliquer que la même personne qui a dit de mettre sur pause est rendue dans son équipe? C'est-tu le réseau, ou le ministère, ou la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys? On en perd notre latin là-dedans. On dirait que tout est dans tout.

• (10 h 40) •

Maintenant, on va passer... Est-ce que, oui ou non, il va convoquer cette réunion? Est-ce que, oui ou non, là, il va se dire : C'est vrai que ce n'est pas normal d'avoir, en prévision, environ 13 000 manques d'effectif, d'enseignants par année puis qu'on en a juste 3000? C'est ça, la vraie question. Arrêtez de pointer du doigt, là, puis arrêtez de me dire que c'est théâtral. Ce n'est pas théâtral, c'est un drame.

On vient de parler de la formation professionnelle, alors je vais faire du pouce sur ce que le député a dit, puis peut-être que lui va pouvoir défendre le réseau de la formation professionnelle puis la formation aux adultes. Rappelons-nous qu'en 2019 le prédécesseur avait enlevé ce qu'on appelle la licence, qui était de 90 crédits. Puis finalement, quand qu'il s'est rendu compte que ceux qui enseignent, par exemple, menuiserie, plombier, c'étaient des gens qui avaient une immense compétence dans leur domaine et que d'aller chercher des crédits de pédagogie... ils devaient aller en chercher 90. Là, ils voulaient en ajouter 30. Finalement, le prédécesseur a reculé. Ils ont fait un règlement pour revenir à la formation initiale de 90 crédits, pour tenir en considération qu'effectivement le plombier, l'électricien, ils ont une formation très, très, très spécifique, puis ils ont des années d'expertise, et que leur demander de faire un autre 30 crédits supplémentaires des 90 crédits, bien, c'était trop. Alors, il avait promis de revenir en arrière, il a fait un projet de règlement qui a été publié par la *Gazette*, 31 août 2022. C'est mort au feuilleton, il n'est rien arrivé après.

Alors, est-ce que le député, là, sur un enjeu très sérieux, là, qu'est la formation professionnelle... est-ce que, là-dessus, vous allez revenir sur votre parole? Est-ce que vous allez continuer le travail inachevé de votre prédécesseur? Parce que, sinon, ce qui est arrivé, c'est qu'on a vu des gens qui ont décidé de, finalement, bien... si vous me demandez de faire un autre 30 crédits supplémentaires à mes 90 crédits, bien, je vais retourner travailler comme électricien, là. Alors, si la formation professionnelle est si importante, puis la formation générale aux adultes, bien, assurez-vous que le monde qu'on a, qui sont compétents, qualifiés... si vous leur avez promis que 90 crédits, c'est suffisant, bien, n'allez pas rajouter un 30 crédits supplémentaires.

Le Président (M. Sainte-Croix) : Merci, Mme la députée de Saint-Laurent. Je cède maintenant la parole à M. le ministre pour cinq minutes.

M. Drainville : Merci, M. le Président. Alors, juste avant d'aller à la pause, si je peux me permettre, je parlais de deux écoles, hein, Saint-Rémi et Saint-Louis, dans Jacques-Cartier. Mais, juste avant ça, je ne voudrais surtout pas que les gens qui nous écoutent pensent que tous les projets du centre de services Marguerite-Bourgeoys ont été mis sur pause. On pourrait le croire si on écoute la députée de Saint-Laurent. Alors, je veux juste...

Mme Rizqy : ...

M. Drainville : ...je veux juste, M. le Président, je veux juste...

Le Président (M. Sainte-Croix) : Monsieur... M. le ministre.

Mme Rizqy : ...beau être une seule députée, ils ont beau être 90, je ne tolérerai pas aucun écart de conduite lorsqu'il est question de me prêter des intentions. C'est un exercice qui est rigoureux. Je suis précise. Quand je vous

parle de deux écoles à Saint-Laurent, je n'ai jamais parlé de l'ensemble des écoles. J'ai parlé de deux écoles à Saint-Laurent, je vous ai parlé de l'école de L'Île-des-Soeurs. Soyez rigoureux.

M. Émond : ...

Le Président (M. Sainte-Croix) : Oui?

M. Émond : ...ne peut pas interrompre le ministre, à moins d'invoquer un point de règlement, je l'invite à le faire et d'être brève.

Mme Rizqy : Article 35, l'article 35...

M. Émond : Oui, oui...

Le Président (M. Sainte-Croix) : S'il vous plaît!

M. Émond : M. le Président, la députée n'a pas à argumenter par la suite, là. Elle invoque l'article, vous prenez votre décision, qu'on continue nos travaux.

Mme Rizqy : Je n'accepterai pas non plus être bâillonnée. Je veux être très claire.

Le Président (M. Sainte-Croix) : J'invite tous les parlementaires, s'il vous plaît, à la prudence, au respect, compte tenu de notre fonction. Et puis, s'il vous plaît, pour l'avancement de nos travaux, faisons les choses dans les règles de l'art, s'il vous plaît.

M. Drainville : M. le Président, voici une photo d'une école qui est actuellement en construction, une nouvelle école primaire. Ouverture prévue pour l'automne 2026. C'est dans le centre de services Marguerite-Bourgeoys et c'est une école dans le comté d'Outremont, comté libéral. Actuellement, ça a été... la photo a été prise ce matin, M. le Président.

J'ai parlé des deux écoles dans Jacques-Cartier, l'inauguration cet automne. Je pourrais vous parler également de l'école primaire dans Marquette, transformation du centre communautaire Albert-Gariépy en école primaire dans Marquette. Inauguration prévue cet automne. Marquette, c'est un comté libéral, M. le Président.

Je pourrais vous parler de l'agrandissement de l'école secondaire Paul-Gérin-Lajoie d'Outremont, dans Mont-Royal—Outremont. Je pourrais vous parler, bien entendu, de ce qui se passe avec l'école secondaire La Dauversière, ça, c'est dans le comté de Maurice-Richard. C'est un comté solidaire, mais ce n'est certainement pas un comté caquiste. L'appel d'offres est lancé dans ce projet-là, M. le Président.

Je pourrais vous parler de la construction d'une école secondaire à Montréal-Nord, dans Jeanne-Mance—Viger. Voilà l'école. M. le Président, Jeanne-Mance—Viger, comté libéral. Ils sont... Alors, ça, c'est un projet de 271 millions, M. le Président, une école secondaire.

Je pourrais... si vous voulez, on va parler de l'Outaouais. En Outaouais, alors de 2008... de 2018 à 2022, M. le Président, il y a eu une annonce de nouvelle école dans le comté de Pontiac, dans le comté de Hull, dans le comté de Gatineau, dans le comté de Papineau, rien du tout dans le comté de Châteauguay. Maintenant, M. le Président, je dois rappeler que ces comtés-là, c'étaient des comtés libéraux auparavant. Dans certains cas, les projets ont été lancés sous le gouvernement libéral. Est-ce que la députée aurait souhaité que des projets lancés dans des comtés libéraux avant 2018 soient arrêtés parce qu'on arrive après 2018 puis on a des députés caquistes? Puis elle aurait voulu quoi? Qu'on arrête les projets? Ces projets-là dont je viens de parler, c'est des projets qui, pour certains d'entre eux, avaient été annoncés sous le gouvernement libéral précédent.

Dans le comté de Pontiac, M. le Président... Regardez la belle photo, première pelletée de terre avec le député de Pontiac, M. le Président. Ça, c'est... elle n'a pas de nom encore, en tout cas elle n'en avait pas quand on a fait la première pelletée de terre. C'est un projet de 30 millions. On a fait la première pelletée de terre le 27 février 2023 avec le député de Pontiac, M. le Président. Je pourrais aussi parler d'un autre projet dans Pontiac, dans Aylmer, inauguration, en 2022, de l'école secondaire de la Nouvelle-Ère. Ça, ça a été une annonce sous le gouvernement libéral précédent. Inaugurée par un député libéral, qui siège aujourd'hui parmi nous. Alors, c'est un autre exemple.

Parlons du comté de Hull, M. le Président, comté de Hull. Inauguration, en 2022, de l'école secondaire de la Cité. L'annonce du projet avait été faite par l'ex-députée de Hull, Maryse Gaudreault. Est-ce que la députée de Saint-Laurent aurait souhaité que l'on n'inaugure pas, qu'on arrête les travaux parce que, dorénavant, c'est notre collègue ici présente qui siège pour la CAQ dans Hull? Le projet, il a été lancé par Maryse Gaudreault, députée libérale. Il faut toujours bien finir les projets, M. le Président.

Dans Hull toujours, l'annonce de la nouvelle école secondaire Mont-Bleu, suite à la tornade. L'annonce a été faite par Maryse Gaudreault, députée libérale. Bien, c'est sûr que l'inauguration a été faite par mon estimée collègue, la nouvelle députée de Hull. C'est sûr que c'est une députée de la CAQ qui a inauguré l'école, mais l'annonce a été faite par une députée libérale, M. le Président.

Maintenant, on peut parler des inaugurations à venir. Dans Vaudreuil, regardez la belle école...

Le Président (M. Sainte-Croix) : Merci, M. le ministre.

M. Drainville : Ah! on va continuer la prochaine fois.

Le Président (M. Sainte-Croix) : Le temps imparti vous a été dévolu. Je céderais maintenant la parole à la députée de Hull. Mme la députée.

Mme Tremblay : ...M. le Président. Alors, je tiens à saluer mon collègue le ministre et l'ensemble de son personnel, également mon collègue ici présent aussi, également la députée de Saint-Laurent et le député de Saint-Henri—Sainte-Anne. C'est important, pour moi aussi, de prendre une minute pour saluer le personnel scolaire, M. le Président, parce qu'on le sait, que c'est un travail qui est tellement... qui est exigeant, oui, mais tellement important dans notre société. J'ai été moi-même, on se rappelle, là, quand même, 17 ans enseignante, et le mois de septembre, c'est particulier pour moi, parce que ça me rappelle la frénésie, hein, qu'il y a dans une école, dans cette belle rentrée. Mais, je vous rassure, je suis très heureuse d'être ici aujourd'hui, parmi vous, pour parler d'éducation.

Aujourd'hui... Moi, quand je pense au passé, puis après ça je vais parler du futur, parce qu'on fait des belles choses en éducation, là, il y a un mot qui me vient en tête : «austérité». Ça, ça a laissé des marques dans notre système, une grande souffrance, puis ça a complètement déstabilisé un système qui allait bien. J'aime le titre aujourd'hui : Les 12 travaux. Ça, ça veut dire qu'on est en action, monsieur. Je ne suis pas tout à fait d'accord sur le nombre, parce que, des travaux, il y en a, puis on n'aura même pas le temps de tous les aborder aujourd'hui. Mais, quand même, là, il y a le mot «travaux». Ça veut dire que ça bouge, qu'on n'est pas dans le statu quo, puis on répare, puis on investit dans le système d'éducation. Ça fait que, dans ce contexte-là...

• (10 h 50) •

Puis, c'est vrai, la rentrée scolaire, elle a été difficile, parce que... notamment par la pénurie, puis je vais en parler, de la pénurie d'enseignants, qui touche... puis qui amène des enjeux, puis que c'est un défi. Puis c'est un enjeu qui est préoccupant, on en a beaucoup parlé. C'est pour ça qu'on travaille ce dossier-là, que mon ministre le travaille, puis qu'on doit avoir une approche qui est plus flexible, qui est différente, qu'on va amener des solutions, parce que c'est important de répondre à ça, à la pénurie. Évidemment, c'est clair qu'il manque d'enseignants. C'est sûr qu'on ne corrigera pas tout, tout de suite, mais on est en action. Il faut les former, puis on travaille là-dessus. Puis c'est pour ça, puis le ministre est venu tantôt, on parle de la voie rapide du brevet d'enseignement. Il l'a dit, il y a plusieurs universités qui ont embarqué, il y en a quatre qui y participent. Puis c'est important de le dire, là, l'objectif de tout ça, sans affecter la qualité de l'enseignement. Du personnel qui est non qualifié dans le réseau, évidemment il y en a, mais c'est des gens, en forte majorité, qui ont déjà un bac dans une autre matière, que ce soit en anglais, en mathématiques, en arts, en musique. Et, nous, ce qu'on fait, c'est qu'on va venir, par une voie plus rapide, les aider à obtenir leur brevet, M. le Président.

Il y a différentes initiatives qu'a prises notre gouvernement pour valoriser la profession. Donc, on investit de façon majeure, on ne reste pas les bras croisés. On n'a qu'à penser à l'Opération main-d'oeuvre, donc, qui va permettre... qui a permis, d'ailleurs, parce que c'est important, on veut garder... Il y a du personnel qualifié, des gens dans le réseau, des retraités. Bien, on a investi de façon majeure pour les garder, donc on a doublé leur salaire. Ce que ça veut dire, ça, M. le Président, ça veut dire que, quand ils quittent, bien, on les ramène, on a besoin d'eux, donc on les paie à leur échelon. Ça double le salaire de ceux-ci. Il y en a plusieurs qui ont répondu présent à cet appel-là. On continue d'agir, ceux... on invite le personnel qui est admissible à la retraite à rester, on leur donne 12 000 \$, M. le Président, à ces personnes-là, pour cette année scolaire là, 2023-2024. Il y en a, des solutions.

Aussi, vous rappeler qu'au niveau du salaire des enseignants et des enseignantes, la dernière convention collective, elle, a été historique. On a augmenté le salaire d'entrée, on a diminué d'un les échelons puis on a aussi bonifié le salaire à la sortie. Ça fait bien différent des maigres augmentations qu'on a subies sous le règne des libéraux.

Aussi, en mai 2022, le ministre de l'Éducation a présenté des mesures, des stratégies visant, encore une fois, à valoriser le personnel scolaire. Parmi cela, on retrouve le projet d'aide à la classe. Je vais le faire rapidement, parce que je veux vous dire que c'est un succès, qu'on les a augmentés cette année puis qu'on va poursuivre dans cette direction-là, parce qu'ils sont là pour soutenir nos enseignants puis nos enseignantes. Ça leur laisse plus d'espace pour enseigner, et ça, c'est important, M. le Président. Donc, on agit en éducation, la pénurie, on s'en occupe, les moyens sont diversifiés.

Le Président (M. Sainte-Croix) : Merci, Mme la députée de Hull. Je cède maintenant la parole au deuxième groupe d'opposition, à M. le député de Saint-Henri—Sainte-Anne. M. le député, vous avez cinq minutes.

M. Cliche-Rivard : Merci beaucoup, M. le Président. Bonjour, estimés collègues, ça fait plaisir de vous voir aujourd'hui. Aujourd'hui, je vous parle d'un projet qui touche le coeur de ma circonscription depuis au moins 15 ans, soit le désir des résidents et des parents du quartier de Griffintown, et évidemment de leurs enfants, de pouvoir compter sur une école primaire de proximité. Depuis 15 ans, le projet fait partie des discussions, des plans de la ville, du ministère, du CSDM, mais aujourd'hui j'en fais appel au leadership du ministre pour débloquer le tout une fois pour toutes. J'ai fait la promesse à mes citoyens de tout faire pour y arriver et je suis convaincu que l'intervention, et l'implication, du ministre nous permettra de voir le projet être réalisé dans un délai raisonnable. C'est avec cet espoir et ceux des parents, qui, je sais, nous écoutent aujourd'hui, que je suis venu au salon bleu solliciter l'engagement et l'intervention du ministre sur le projet.

Dès 2008, le projet d'une école primaire à Griffintown figurait au Plan particulier d'urbanisme de la ville de Montréal. Les besoins sont donc admis et connus depuis au moins 15 ans. En 2012, la CSSDM de l'époque avait même déposé un mémoire dans lequel elle prévoyait l'ouverture d'une école pour la rentrée scolaire 2016-2017. Ça fait sept ans maintenant. Suivant des mobilisations citoyennes, un projet concret a enfin vu le jour en 2019 et avait fait l'objet d'un

rapport positif de l'Office de consultation publique de Montréal. On parlait alors d'un projet mixte d'écoles et de logements sociaux pour aînés. Le projet était porteur et novateur. Or, sans réelle explication auprès du public, après une série d'audiences, de consultations ainsi qu'un rapport précis et probant, le projet fut abandonné. C'était le retour à la case départ après plus de 10 ans d'attente. Les discussions étaient alors au point mort.

Pendant ce temps, les jeunes familles quittent Griffintown. Non seulement manque-t-il une école, il manque aussi de services de garde, de services en soins de santé et bien plus encore. Ils se retrouvent vraiment sans services, alors que la population du quartier ne cesse de grandir. J'ai d'ailleurs reçu plusieurs témoignages de familles qui ont décidé d'aller faire leur vie ailleurs, en dehors de Montréal, alors que Montréal a plus que jamais besoin de ces familles.

Lueur d'espoir, en février 2022, la ville de Montréal reçoit une ordonnance ministérielle l'obligeant à céder gratuitement un terrain au CSSDM. Évidemment, le fardeau financier d'une telle demande est énorme, surtout dans le quartier ultradensifié où les terrains se font rares et sont extrêmement coûteux. Qu'à cela ne tienne, la ville identifie un terrain, et un projet d'école primaire de 24 classes recommence à prendre vie. Par contre, 18 mois plus tard, rien n'a encore été annoncé publiquement par le ministère, alors que les besoins sont connus depuis plus d'une décennie et que le jour de l'école... de l'ouverture de l'école semble de plus en plus lointain. Bien que nous sachions que la ville, le CSSDM, le ministère de l'Éducation, la SQI, la direction générale des infrastructures en éducation continuent leurs discussions, nous savons aussi qu'il reste de grands pas à faire avant que la situation ne soit réglée.

Aujourd'hui, je demande donc au ministre de l'Éducation de faire preuve de leadership, de mettre son poids pour dénouer le dossier, d'officialiser le projet et de confirmer son financement dans les plus brefs délais. Après 15 ans, l'attente a assez duré.

Le 11 septembre dernier, *Le Devoir* titrait *L'école primaire de Griffintown se fait toujours attendre*. L'article mentionne le rêve de familles qui veulent rester dans le quartier. Je vous cite d'ailleurs Mathieu Prévost, un résident et membre du collectif Pour une école primaire à Griffintown : «On considère la possibilité de quitter le quartier, mais on pourrait rester si on avait une date.» Dimanche dernier, ils étaient une vingtaine de familles à répondre à l'appel de mobilisation du collectif, et tous ont partagé leurs exaspérations. Dans le quartier, ce dossier est sur toutes les lèvres.

Évidemment, je souligne la même urgence et la même demande de ma collègue de Verdun également pour qu'une école secondaire voie le jour à L'Île-des-Soeurs. L'implication du ministre y sera tout aussi déterminante pour dénouer ces impasses.

M. le Président, aujourd'hui, je ne suis pas à la recherche de coupables, je ne pose aucun blâme, je demande l'aide du ministre. Je demande l'intervention du ministre, avec son leadership, pour que l'école puisse voir le jour. Quelle est sa réponse aux parents qui attendent depuis 15 ans maintenant? Peut-il s'engager avec nous aujourd'hui? Est-ce qu'il y a une première pelletée de terre pour l'école au moins en 2024? Peut-il nous donner cet espoir? Merci.

Le Président (M. Sainte-Croix) : Merci, M. le député. La parole est à vous, M. le ministre, pour cinq minutes.

M. Drainville : Merci, M. le Président. Alors, pendant que vous parliez, M. le député, enfin pendant que le député nous parlait de Griffintown, on est allé aux informations, M. le Président, et l'enjeu, c'est le terrain, M. le Président. Il y a encore des discussions avec la ville de Montréal pour trouver un terrain et il n'y a pas d'entente actuellement sur la cession du terrain pour la cour d'école. Donc, le dossier est toujours très actif... (Interruption) Pardonnez-moi. Le dossier est toujours très actif, mais il doit y avoir entente avec la ville de Montréal. Mais je suis très sensible à la situation qu'il me soumet. Je comprends très bien, mais, encore une fois, de me demander d'intervenir, M. le Président, ce n'est pas une bonne idée.

Je vais continuer avec ma liste, M. le Président, parce que j'étais bien parti, vous l'admettez. Alors, j'allais vous montrer la belle école de Vaudreuil-Dorion, école secondaire qu'on va inaugurer dans quelques semaines. Alors, M. le Président, quand elle a été annoncée, la députée de Vaudreuil était dans le caucus libéral. Bon, là, elle ne l'est plus, ce n'est pas de notre faute, mais, quand elle a été annoncée, c'était bel et bien une députée libérale qui était là, M. le Président. Donc, inauguration de cette école, les Échos, c'est cet automne qu'on va aller inaugurer ça ou qu'elle sera inaugurée. Et ça s'ajoute à l'école des Légendes, M. le Président, toujours dans le comté de Vaudreuil, en 2021 c'était à ce moment-là un comté libéral, l'école des Légendes, école primaire qui a été inaugurée en 2021.

Je pourrais rajouter, M. le Président, dans... d'autres écoles, dans des comtés montréalais, l'inauguration de l'école Irénée-Lussier. Ça, c'est dans le comté solidaire d'Hochelaga-Maisonneuve. Je vais l'inaugurer le 10 octobre prochain, et c'est une école pour les enfants en adaptation scolaire, donc les enfants avec un déficit d'apprentissage ou d'attention. Alors, ça, c'est bientôt, très bientôt.

• (11 heures) •

Il y a quelques jours de ça, j'ai inauguré également, avec le premier ministre, l'école À pas de géant. Alors, ça, c'est une des 10 écoles privées qui s'occupent des enfants qui ont de grands besoins. Et cette école, comme les neuf autres écoles, dessert les centres de services scolaires. Donc, c'est du financement public. Et les centres de services scolaires ont des ententes avec ces 10 écoles pour, justement, accueillir des élèves avec grands besoins particuliers. Donc, ça, c'est une école... c'est dans Rosemont, M. le Président. Ah! le député de Rosemont était là d'ailleurs. Voilà, on a mis 20 millions dans ce projet-là.

Et là, M. le Président, figurez-vous donc... parce que je ne voulais pas oublier la deuxième opposition, et là on vient de voir sur Facebook le chef de la deuxième opposition, le député de Camille-Laurin, qui écrit ceci : «Bonne nouvelle pour deux écoles de ma circonscription — péquiste, M. le Président. Le feu vert a finalement été donné par le ministère de l'Éducation pour l'ajout de 18 classes supplémentaires à l'école Saint-Justin. Cela permettra à l'annexe de la rue De Teck d'être éventuellement utilisée pour les élèves de l'école Louise-Trichet, école fortement surpeuplée», etc.

Il me remercie même de sa... de ma collaboration, parce que ce que j'ai fait, M. le Président, comme je le fais habituellement, j'ai envoyé un petit message au député pour l'informer de cette heureuse nouvelle. Et je le fais, M. le Président, peu importe la couleur des députés, la couleur de leur affiliation partisane. Bon.

Mais ce n'est pas fini, M. le Président, on va parler de Laval un petit peu. Alors, à Laval, M. le Président, écoutez bien ça, vous vous rappelez qu'avant 2018 il n'y avait qu'un seul... Attendez un peu. Avant 2022, dis-je bien, il n'y avait qu'un seul député caquiste sur l'île, n'est-ce pas? Alors, entre 2014 et 2018, sur l'île de Laval, six projets ont été annoncés pour un total de 81 millions. Ça, c'est le dernier mandat libéral. M. le Président, entre 2018 et 2022, sur l'île de Laval, qui comptait, jusqu'à il n'y a pas longtemps, juste des députés libéraux sauf un, eh bien, entre 2018 et 2022, on a investi 783 millions sur l'île de Laval pour 31 projets. Alors, sous les libéraux, six projets, sous les caquistes, 31 projets. Des anciens députés libéraux, des anciens comtés libéraux qui ne se sont pas occupés des écoles dans leurs comtés, eh bien, nous, on s'en occupe, M. le Président. Et on ne va pas s'excuser d'investir à Laval 783 millions pour 31 projets, alors que... sous le gouvernement Couillard, un maigre 81 millions pour six projets.

Et je pourrais vous parler des budgets de maintien d'actif. Sous le gouvernement libéral, à Laval, 68 millions en maintien d'actif, donc pour rénover les écoles et tout le reste, sous le gouvernement de la CAQ, presque 300 millions, M. le Président. On rattrape le temps perdu par les libéraux. Voilà, ce qu'on fait.

Le Président (M. Sainte-Croix) : ...ministre. Merci beaucoup. Je cède la parole au député de Richelieu pour cinq minutes. À vous la parole, monsieur.

M. Émond : Oui, merci beaucoup, M. le Président. Je poursuis donc en parlant un peu de formation professionnelle. Je vous disais tantôt... je parlais de valorisation de la formation professionnelle. Un des bons moyens, puis qui existe depuis fort longtemps, M. le Président, je ne sais pas si vous êtes au courant, la tenue des olympiades, qui se déroule à chaque année et qui vise à mettre en lumière les jeunes hommes et les jeunes filles qui performant le mieux dans leurs disciplines respectives. Je vais être un peu chauvin, M. le Président, en vous disant qu'issue de la formation professionnelle de ma région Mme Catherine Findlay a remporté... une jeune femme très dynamique de 21 ans, que j'ai rencontrée, là, a remporté, en coiffure, les compétitions régionales, pour ensuite participer aux compétitions québécoises, qui ont lieu à Québec, pas très loin d'ici. Ensuite de ça, elle s'est rendue à Winnipeg, M. le Président, et elle a remporté haut la main. Donc, elle sera de la délégation québécoise et canadienne à l'automne prochain pour représenter son métier au mondial de la formation professionnelle, qui va se tenir à Lyon en septembre 2024. C'est une source de fierté. Je vous dis que je suis un peu chauvin, mais je suis convaincu que beaucoup de collègues de cette Assemblée peuvent également se réjouir, puisque 50 % de la délégation canadienne, ce sont des jeunes Québécois et Québécoises. Donc, je pense qu'au Québec on forme... on performe très bien en formation professionnelle, puis ça, c'en est un exemple patent.

Bon, je reviens à nos moutons, M. le Président, en vous parlant de ce qui est fait de la part du ministre et de notre gouvernement pour valoriser la formation professionnelle. C'est le 14 février dernier que le ministre a annoncé les premières mesures à court terme pour valoriser avec un investissement de 81,3 millions de dollars. Et c'était comme un peu une forme... pour donner une première impulsion, M. le Président, vers la modernisation de la formation professionnelle. Les sommes investies vont permettre notamment de donner davantage de souplesse au réseau pour le démarrage de formation lorsque le nombre d'inscriptions est réduit. Ça, c'était une demande du milieu depuis assez longtemps. Et donc pas moins de 200 petites cohortes pourraient dorénavant être offerte annuellement dans des domaines prioritaires. Puis je vous en nomme quelques-unes, M. le Président.

Au centre de services scolaire des Chic-Chocs, à Gaspé, plomberie, chauffage, un DEP, avec une cohorte de neuf élèves. Vous me direz: Ce n'est pas beaucoup, mais les nouvelles modalités font en sorte qu'ils peuvent démarrer la formation, et ce sera, souhaitons-le, neuf diplômés. À la Baie-James, au centre de services scolaire de la Baie-James, en assistance à la personne en établissement à domicile, six élèves de ce côté-là. Au CSSS des Appalaches, dans le coin de Thetford Mines, le secrétariat avec... le DEP en secrétariat, avec huit élèves. Donc, c'est des cohortes qui n'auraient pas nécessairement vu le jour dans le passé mais qui le sont maintenant dans des plus petites localités pour répondre à des besoins locaux.

Donc, à terme, M. le Président, tous les programmes d'études sont revus. Les voies d'accès à la formation professionnelle sont diversifiées, et les nouvelles technologies sont mises à profit pour moderniser les formations. Les compétences nécessaires pour réussir dans le monde moderne, vous le savez, sont en constante évolution.

M. le Président, pour beaucoup de jeunes, un diplôme en formation professionnelle, c'est ce qui correspond le mieux à leurs champs d'intérêt et à leurs inspirations. Donc, c'est 200 millions, M. le ministre le disait tantôt, investis pour la formation professionnelle. Les centres de formation vont disposer d'équipements technologiques modernes. La formation professionnelle à temps partiel est également élargie, M. le ministre le disait, gratuite. C'est important de le noter. La formation professionnelle temps partiel élargie est maintenant gratuite. Donc, M. le Président, c'est une offre de formation accélérée qui est également bonifiée par un programme de bourses qui est offert pour des programmes qui sont convoités. Donc, tout ça, c'est pour réinventer, en quelque sorte, la formation professionnelle, pour la rendre plus attrayante, pour faire en sorte de réussir à atteindre notre objectif, je vous le rappelle, de diplômés. 30 000 étudiants supplémentaires d'ici 2027. Et c'est avec une multitude de petits gestes, comme je viens de vous nommer, qu'on va y arriver.

Alors, moi, j'invite tous les collègues de l'ensemble des circonscriptions du Québec, puisque la formation professionnelle est sur l'ensemble du territoire québécois, à s'intéresser à la formation professionnelle, la valoriser. C'est également, comme députés, de souligner les bons coups qui sont faits de toutes sortes de manières. Et, dans mon dernier bloc, je vais vous revenir avec d'autres moyens qui sont mis en place.

Le Président (M. Sainte-Croix) : Merci, M. le député de Richelieu. Merci beaucoup. Je cède de nouveau la parole à la députée de Saint-Laurent pour cinq minutes.

Mme Rizqy : Merci beaucoup, M. le Président. C'est quand même particulier d'avoir un collègue qui vient pour parler de son comté, qui se prépare, qui reste un vendredi supplémentaire ici, à Québec, puis il n'y a aucune réponse pour son comté. C'est quand même particulier.

C'est quand même particulier de poser une question très directe sur la formation professionnelle, parce que c'est important, même si ce n'est pas parmi les sept priorités du gouvernement, puis dire : O.K., mais qu'est-ce qui se passe avec le règlement qui date du mois d'août 2022 puis qui n'est rien arrivé par la suite pour la licence? Il n'y a pas eu d'engagement par la suite, donc ça n'a pas été publié dans la *Gazette officielle* pour être entériné. Je n'ai pas eu de réponse, alors que c'est son deuxième bloc qui parle de la formation professionnelle. C'est correct, puis félicitations pour les olympiades.

• (11 h 10) •

Maintenant, CNESST. J'ai demandé à plusieurs reprises d'avoir un mandat d'initiative sur les violences à l'école, parce que, les actes de violence, on pouvait le voir sur les réseaux sociaux, mais aussi dans les nouvelles. Puis je me suis posé la question : Est-ce que c'est seulement parce qu'on le voit plus ou est-ce que, dans les données, ça s'est vraiment matérialisé que c'est davantage d'actes de violence? J'ai fait des demandes d'accès à l'information, puis on a pu voir qu'il y avait un avant puis un après la pandémie. Puis, dans certains endroits, on est passé du simple au double, et même, à certains endroits, on a triplé le nombre d'actes de violence, puis c'est un peu partout au Québec. J'ai demandé un mandat d'initiative, qui m'a été refusé. On m'a dit : On travaille, il y a un comité. Quel est le nom du comité? On n'a pas voulu me le donner. Il a fallu que je fasse une autre demande d'accès à l'information aux corps policiers. Vous savez, M. le Président, la Sûreté du Québec, leurs données, ce n'est pas pour Montréal, c'est pour les régions. Et là de voir que le nombre d'armes saisies est en progression dans les écoles. À ce jour, il n'y a pas une semaine qui passe qu'il n'y a pas une intervention de quelque chose de vraiment, vraiment dramatique. Quand on a des jeunes, là... Pas plus tard que cette semaine, là, deux ados poignardés devant l'école secondaire Félix-Leclerc, à Repentigny. À l'hôpital. Ça, c'est la violence que les jeunes vivent au quotidien. Je ne vous parle pas d'incivilité, qui est très grave.

Puis d'ailleurs, en parlant d'incivilité, là, les directions d'école demandent un 1000 000 \$, là, pour travailler là-dessus, là. Ils ont un beau plan d'action qu'ils ont présenté au ministre, ils attendent l'engagement financier. J'espère qu'ils vont l'avoir. Mais la violence que les jeunes vivent au quotidien, il y a évidemment la victime, mais pensez à tous les autres élèves qui sont témoins de cet acte de violence, à ce trauma. Ce sont toutes des victimes collatérales.

Maintenant, permettez-moi de parler du personnel scolaire qui vit cette violence aussi. Alors, une autre demande d'accès à l'information, CNESST, on a posé la question : Le nombre d'arrêts de travail ventilé par région. Alors, la réponse, le total... Puis je vais être très honnête, et je tiens à m'excuser, moi, simple députée de Saint-Laurent, je n'ai pas eu le temps, malheureusement, de passer à travers les 900 quelques pages, donc je suis allée lire le résumé, pardonnez-moi, je n'ai pas... un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, 15 personnes derrière moi. J'ai des ressources limitées, pardonnez-moi. Mais là-dedans, on voit quand même qu'il y en a eu 724. Donc, à la question du nombre d'arrêts de travail, on nous répond 724. Ça, c'est tout ce qui a été des lésions professionnelles inscrites et acceptées, mais, après ça, on peut lire... et évidemment il y a des actes de violence, le personnel fait de son mieux. Puis il y a du monde, là-dedans, qui ne sont pas nécessairement formés adéquatement.

Quand qu'on parle de violence, il y a les violences physiques, il y a les violences verbales, mais il y a aussi les violences à caractère sexuel. Dans tous les cas, le ministre nous avait promis un plan d'action pour les actes de violence, puis il m'avait même dit : Je vous invite à le critiquer après, alors que moi, je veux être incluse en amont. Là, ça fait six mois qu'il nous a promis ce projet pour les violences. Il est où, le dépôt de ce rapport-là sur son plan d'action pour lutter contre les violences? Ça fait six mois. Je l'attends.

Il nous a aussi dit qu'il allait y avoir une ligne ouverte pour les violences à caractère sexuel. Je l'ai testée hier. Savez-vous qu'est ce que j'ai eu comme réponse? Puis je ne l'ai pas testée tard, là. J'ai enregistré, même, l'appel, je peux vous le faire jouer si vous voulez, mais je ne suis pas sûre que vous allez vouloir que je joue un appel ici, je connais le règlement, quand même. Alors, j'ai appelé, je me suis dit... mettons que je suis une jeune de 15 ans. J'appelle vers 17 heures. Bien, la ligne je dénonce nous demande de raccrocher puis d'appeler maintenant au protecteur de l'élève. Donc, j'ai fait ça, j'ai appelé au protecteur de l'élève, qui me dit : Il n'y a personne. Vous pouvez nous laisser un message vocal, appeler le 9-1-1 — c'est correct — ou nous envoyer un courriel. Or, on vous avait demandé, pour les agressions sexuelles, ce qu'il y a de plus intime dans la vie de quelqu'un, de vous assurer qu'il y ait un adulte, une personne à l'écoute pour entendre votre témoignage. Ça fait maintenant six mois. Qu'allez-vous faire?

Le Président (M. Sainte-Croix) : Merci, Mme la députée de Saint-Laurent. La parole est à M. le ministre pour cinq minutes.

M. Drainville : Oui, bonjour. Rebonjour, M. le Président. Bien, d'abord, la députée dit que la formation professionnelle ne fait pas partie des sept priorités. Bien oui, ça fait partie des sept priorités que j'ai rendues publiques en janvier. Alors, je ne sais pas, là, elle a dû avoir une distraction. Par ailleurs, je pense avoir répondu à la question du député de Saint-Henri—Sainte-Anne, là, sur son école.

Parlons un petit peu de pénurie, M. le Président, et de valorisation de la profession enseignante, là, parce que ça a été évoqué déjà. D'abord, M. le Président, il faut voir d'où on partait, là, puis je sais que la députée de Saint-Laurent n'aime pas ça, là, mais il faut voir, là, la croissance des budgets en éducation, là. Vous voyez, ici, 2014 à 2018, là, ça

augmente, là, mais, oups! petite diminution ici, là, ils ont coupé dans l'éducation en valeur nette, M. le Président, en valeur nette, là, pas juste diminué le taux d'indexation, là, ils ont enlevé de l'argent aux écoles.

Si bien, comme l'a dit l'ancien ministre des Finances, M. Leitão... il a dit : «Ce qui a été le plus difficile, c'est que ces compressions se manifestaient surtout par un ralentissement et même un arrêt de l'embauche. C'est comme ça qu'on a atteint nos cibles budgétaires, en ne remplaçant pas les personnes qui quittaient.» M. le Président, en ne remplaçant pas les personnes qui quittaient, c'est comme ça qu'ils ont fait leurs compressions en éducation. Et là, aujourd'hui, la députée de Saint-Laurent nous dit : Il manque d'enseignants. Bien oui, il en manque, des enseignants, puis il manque des professionnels en éducation, puis il manque des éducatrices, puis il manque des TES parce que vous les avez mis à la porte en coupant dans le financement ou vous ne les avez pas remplacées quand elles sont... quand elles ont quitté le réseau, M. le Président.

Alors, on fait du rattrapage depuis ce temps-là, et, je vais vous dire, on le fait à un bon rythme : 1 milliard par année de plus en éducation au cours des cinq dernières années, on est passé de 15 à 20 milliards. On n'a pas coupé dans l'éducation, on investit dans l'éducation, M. le Président.

Maintenant, on investit dans nos écoles, on investit dans le personnel scolaire, on ne coupe pas, on ne les met pas à la porte, on les remplace, le plus possible, évidemment, parce qu'il y a un enjeu de pénurie. Et on investit aussi, M. le Président... quand je vous parle d'investissement, là, on est rendu à un budget de l'éducation de 20 milliards par année. Ça ne s'est jamais vu dans l'histoire du Québec, ça, 20 milliards par année pour le budget de l'éducation, dont 3,4 milliards pour les élèves à besoins particuliers, M. le Président.

Parce que, oui, on les aide, nos élèves à besoins particuliers, puis on investit dans nos élèves à besoins particuliers, M. le Président. Et une des façons d'aider nos élèves à besoins particuliers, parce que, là aussi, le budget est en forte croissance, M. le Président, là aussi, le budget est en forte croissance, bien, une des façons d'investir dans nos élèves à besoins particuliers, c'est d'engager davantage de professionnels en éducation. Alors, je vous donne quelques chiffres. Par exemple, orthophonistes ou audiologistes, lorsque les libéraux étaient au pouvoir, dernière année, il y avait 651 orthophonistes ou audiologistes. Il y en a actuellement, en date de 2021-2022, des équivalents temps plein, 744, c'est une augmentation de presque 100 orthophonistes et audiologistes, une augmentation de 14 %. Si on prend les orthopédagogues, M. le Président, sous la dernière année libérale, il y en avait 436, dans nos écoles du Québec, il y en a aujourd'hui 566, orthopédagogues, une augmentation de 130. Ça, c'est une augmentation de presque 30 %. Si on regarde les psychoéducateurs, il y en avait 1 007, dernière année libérale. Il y en a aujourd'hui près de 1 300, M. le Président, psychoéducateurs, une augmentation de presque 30 %. Alors, ce sont des professionnels de l'éducation qui viennent en aide à tous les élèves, mais en particulier à nos élèves, évidemment, à besoins particuliers.

Est-ce qu'il y en a assez? Bien non, M. le Président. Est-ce qu'on va continuer à investir dans les services professionnels? Bien oui, qu'on va continuer. Et est-ce qu'on va continuer à apporter de l'aide dans nos classes? En effet, c'est pour ça notamment qu'on propose d'avoir des aides à la classe. Je reviens avec ça. Puis ça dépend bien entendu des négociations. On espère qu'il y aura conclusion positive de ces négociations pour qu'on puisse déployer, dans le plus grand nombre d'écoles possible, des aides à la classe au primaire, donc surtout des éducatrices en service de garde. Mais pourquoi pas, également, M. le Président, des TES, techniciens, techniciennes en éducation spécialisée, qui pourraient effectivement, et certains, certaines le font déjà... je le sais parce qu'elles me le disent quand je fais ma tournée des écoles, qui pourraient, en plus de faire le travail de TES, agir comme aide à la classe dans les écoles à la fois primaire et secondaire.

Le Président (M. Sainte-Croix) : Merci, M. le ministre, vous avez épuisé le temps qui vous était imparti. Je cède maintenant la parole à la députée de Hull.

Mme Tremblay : Merci, M. le Président. Donc, je vais parler... Vous savez... Je sais à quel point, pour la députée de Saint-Laurent, le bien-être des élèves est important. Puis je tiens à mentionner que ce l'est tout autant pour moi et également pour mes collègues. Le contexte dans lequel grandissent nos enfants, les élèves dans les dernières années, au Québec, a changé. Les réseaux sociaux ont contribué à envenimer le climat dans lequel les élèves et les enseignants évoluent. De plus, il y a de plus en plus sensibilisation vis-à-vis des élèves face à l'intimidation et aux autres enjeux auxquels les enfants, les parents font face... ont également contribué à l'augmentation des plaintes dans le réseau scolaire. On est mieux informés de nos droits puis on est plus sensibles à tout ça. Puis il faut penser, hein, qu'il y a eu, d'ailleurs, là, les plans de lutte contre l'intimidation et la violence qui ont été mis en place dans chacun des établissements puis qui sont révisés par les conseils d'établissement à chaque année.

• (11 h 20) •

Mais il y a eu de nombreuses critiques qui ont été formulées concernant plus précisément le traitement des plaintes dans les organismes scolaires, notamment par le Protecteur du citoyen en 2017 dans un rapport. En 2018, la CAQ a pris l'engagement de donner suite à ces recommandations avec la loi n° 9 puis a mis en place le Protecteur national de l'élève, M. Jean-François Bernier. C'est un bon exemple d'engagement qui a été respecté, M. le Président. Depuis l'année scolaire 2023, cette année-ci, un nouveau mécanisme de traitement des plaintes a été instauré dans tout le réseau scolaire. Je suis optimiste quant aux avantages directs que cette réforme apportera aux élèves et aux membres du réseau scolaire, M. le Président. C'est une mesure pour mieux protéger tous les élèves du Québec qui est mise en place sur l'ensemble du territoire québécois.

Maintenant, il y a des protecteurs régionaux qui ont été nommés le 8 mai dernier, qui se sont vu, comme je disais, attribuer vraiment un territoire précis qui va permettre... puis qui ont la responsabilité de traiter et de... de traiter les plaintes qui sont faites. Cette réforme va assurer un processus de traitement de plaintes à travers tout le Québec, un

processus plus transparent, plus indépendant et plus efficace du traitement des plaintes. Je tiens à rassurer la députée de Saint-Laurent, ça inclut également les actes de violence à caractère sexuel.

D'ailleurs, dans la loi, on a simplifié le processus, on l'a rendu plus humain, puis ça, c'était important, ce traitement des plaintes là de violence à caractère sexuel, qui n'était pas le cas dans l'ancien système. On veut protéger les victimes, qu'elles se sentent en confiance de porter plainte en toute confidentialité, M. le Président. C'est la première fois qu'un gouvernement en fait autant pour protéger les élèves contre la violence, puis notamment celles à caractère sexuel.

Justement, M. le Président, j'aimerais démontrer les avantages du rôle du protecteur de l'élève par rapport à l'ancien système. Donc... Parce qu'avant chaque organisme scolaire, chaque centre de services avait sa propre procédure, il y avait plusieurs étapes, on n'était pas nécessairement informé de toutes ces étapes-là. Donc, maintenant, on a une procédure qui est simple, rapide, harmonisée dans l'ensemble du territoire depuis le début de cette année-là. Donc, ça va simplifier, ça va raccourcir le traitement, les délais. Un élève ou un parent peut porter plainte contre une école publique, privée ou un centre de services scolaire.

Voici donc des exemples, là, ce pour quoi on pourrait interpeler puis porter plainte : un élève qui n'a pas accès au transport scolaire, par exemple, un élève qui a des besoins spécifiques puis qui n'a pas reçu les services nécessaires, un élève qui est victime de racisme, un élève qui est victime d'intimidation. Puis, de plus, un élève ou un parent peut porter plainte s'il a été victime d'un acte de violence à caractère sexuel, ou toute personne qui en a été témoin. Puis je veux vous rassurer, M. le Président, ces plaintes-là vont être traitées en toute urgence. Toutes les plaintes qui touchent un acte de violence à caractère sexuel, ça va être traité en urgence, je tiens à le répéter.

Donc, il va y avoir des étapes. Donc, c'est 10 jours ouvrables au niveau de l'école quand on porte plainte auprès de la personne concernée, 15 jours ouvrables au niveau du centre de services scolaire ou de l'école privée auprès de la personne qui est responsable du traitement des plaintes. Puis, à l'étape 3, 20 à 35 jours ouvrables au niveau du protecteur régional de l'élève et du Protecteur national de l'élève, qui a la responsabilité d'examiner toutes les plaintes. C'est des mesures qui vont donner une plus grande autonomie, une impartialité et une plus grande transparence dans le traitement des plaintes, et ceci en cohérence et dans le respect des principes que l'on doit respecter. Je suis confiante, M. le Président, que ça aura effet dans nos écoles au Québec.

Le Président (M. Sainte-Croix) : Merci, Mme la députée. Merci beaucoup. Je cède de nouveau la parole à l'opposition officielle. Mme la députée de Saint-Laurent, vous avez cinq minutes.

Mme Rizqy : Merci beaucoup, M. le Président. Écoutez, ma question, moi, était très, très simple, là, c'était : Où est le rapport et le plan d'action pour les violences dans les écoles? Le ministre a parlé pendant cinq minutes, il n'a pas parlé, pendant ces cinq minutes, de violence dans les écoles. À croire que ça n'existe pas, alors que je lui dis : La ligne d'appel pour les violences à caractère sexuel, pour entendre les témoignages de quelqu'un ou quelqu'un qui a vu quelque chose, qui aimerait dénoncer, bien, après 4 h 30, vous n'en avez pas, de service, et c'est fermé durant l'heure du midi. Les élèves, vous pensez qu'ils sont où, M. le Président, entre 8 h 30 et 16 heures? Bien, il y en a qui vont être à l'école, ça va terminer vers 15 heures, puis souvent les activités parascolaires, ça va terminer vers 16 h 30. Alors, quand qu'on veut rejoindre des gens, on doit se rendre disponible.

Quand je lui parle des demandes à l'accès à l'information de la CNESST, pas un mot, ça ne l'ébranle pas.

Donc, je comprends que, depuis six mois, il n'a pas bougé d'un iota pour nous déposer son plan d'action pour les violences dans nos écoles. Pendant ce temps-là, on peut lire qu'un professeur a été poignardé par son élève. Puis ça continue, là. Moi, il me semble que ça devrait vraiment nous interpeler. Si on veut attirer du monde puis surtout les garder, ceux qui sont là, bien, c'est de dire : On veut vraiment régler cet enjeu de façon sérieuse.

Il dit qu'on n'a jamais attiré autant de... on n'a jamais mis autant d'argent pour avoir des professionnels. Est-ce qu'il sait que la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation ont fait des demandes d'accès à l'information? Ce n'est pas moi. Cette fois-ci, ce n'est pas moi, c'est eux. Ils ont compilé les demandes d'accès à travers tous les centres de services scolaires du Québec. Savez-vous combien qu'il y a eu de départs de professionnels? Donc, pour ceux qui nous écoutent, les professionnels, vous pouvez penser aux psychologues, aux orthophonistes, psychoéducateurs, notamment. La dernière année, M. le Président, le chiffre, on tourne autour... 811 professionnels ont quitté le réseau de l'éducation. Le ministre, là, est-ce qu'aujourd'hui il réalise l'urgence d'agir en éducation? Parce que, sincèrement, là, moi, de venir dans une interpellation pour me parler du coupage de ruban à certains endroits ou des annonces d'argent à venir, ça ne change pas les faits, on manque énormément d'enseignants. Il y a un déséquilibre entre les départs à la retraite, le nombre de gradués. Ceux qui sont à bout de souffle nous disent : On manque de professionnels de soutien. Les professionnels de soutien, ils disent : Bien, moi, mon emploi est précaire, puis on m'offre un emploi temps plein permanent ailleurs. Savez-vous quoi? J'entends même que l'emploi à temps plein, il est dans un autre réseau, c'est le réseau de la santé.

Alors, nous, en ce moment, en éducation, là, on veut un champion, on veut un capitaine, quelqu'un qui est capable de s'élever à travers toute la partisanerie puis dise : C'est vrai qu'il y a une urgence d'agir, puis je suis capable de faire mieux que tous les autres.

Alors, moi, il peut continuer à m'accuser de tous les maux en éducation, parce qu'on dirait que c'est rendu moi, la ministre, là, on dirait que c'est moi qui ne fais pas mon travail, c'est assez particulier quand même, mais il n'en demeure pas moins que ces professionnels ne sont pas en ce moment dans le réseau de l'éducation. Puis, oui, il y a des affichages de postes, qu'on n'arrive même pas combler. Donc, on affiche des postes, on n'arrive pas à les combler.

Alors, je répète les questions en rafale depuis le début, on va essayer d'avoir une réponse. Ma première question, rappelez-vous : Quand est-ce que le bail à L'Île-des-Soeurs termine pour les enfants qui sont logés dans une tour à bureaux?

Je vous ai posé la question : Allez-vous faire une réunion d'urgence au sommet pour vous assurer, vous assurez qu'on arrête de frapper le mur à chaque année avec des départs à la retraite versus nos gradués? Convoquez tout le monde. Nous aussi, là. Nous, les élus, là, on veut travailler avec vous, M. le ministre.

Je vous ai demandé : Où est votre plan d'action pour les violences? Je vous ai demandé aussi : Êtes-vous satisfait, vous, pour la ligne pour les violences à caractère sexuel? Est-ce que vous, vous êtes satisfait aujourd'hui de savoir qu'après 16 h 30 vous n'en avez pas, de service, il n'y a pas un humain qui vous répond, alors que c'est la chose la plus intime et la plus violente qui pourrait vous arriver, une agression sexuelle? Je n'ai pas eu de réponse.

Pour les professionnels, comment qu'on peut s'assurer de passer de la précarité à du temps plein permanent? La réponse qui vient du réseau, c'est : Donnez-nous des budgets qui ne sont pas uniquement annuels. Soyons en mesure d'avoir une prévisibilité, des budgets pérennes. Est-ce que je peux avoir des réponses?

Le Président (M. Sainte-Croix) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à M. le ministre. Cinq minutes.

M. Drainville : Merci. Merci, M. le Président. Alors, oui, la ligne dont elle parle, dont la députée de Saint-Laurent parle, effectivement, jusqu'au 15 octobre, lorsque vous appelez, on vous dit : Si vous voulez entrer en contact avec le Protecteur national de l'élève, vous devez peser sur le 1. Bien oui, c'est fait pour ça. L'idée, c'était de créer rapidement une ligne. Là, l'idée, c'était de ne pas dédoubler. Alors, les personnes qui appellent, on les informe d'emblée : si c'est au protecteur que vous souhaitez acheminer votre plainte, dénoncer quoi que ce soit, vous peser sur le 1, et c'est transférer au protecteur. Et, à partir du 15 octobre, M. le Président, ça va sonner directement chez le Protecteur national de l'élève. Bien oui, on va faire sauter un intermédiaire, puis les personnes vont pouvoir appeler directement le Protecteur national de l'élève. Alors, on travaille pour que ce soit le plus efficace possible pour les personnes plaignantes ou encore les personnes qui dénoncent.

• (11 h 30) •

Maintenant, parlons un petit peu de la sécurité des élèves. Moi, c'est très dommage, M. le Président, je n'ai pas entendu aujourd'hui la députée de Saint-Laurent nous parler en détail des principales conclusions du rapport sur le mandat d'enquête général sur les violences sexuelles, sur les cas d'inconduite sexuelle. Elle dit : Le ministre ci, le ministre ça, il n'a rien fait, le ministre. Bon. Il y a eu un mandat d'enquête, hein, qui a été déclenché, M. le Président, il y a eu un rapport qui a été produit. Je m'étais engagé à le rendre public, je l'ai rendu public. Et, dans ce rapport, M. le Président, et c'est là-dessus que j'aurais voulu entendre la députée de Saint-Laurent. Malheureusement, jusqu'à maintenant en tout cas, c'est le silence de sa part. Mais, par exemple, le manque d'information, M. le Président, là, le fait qu'on ne puisse pas transférer les informations d'un centre de services à l'autre, alors, vous avez, par exemple, un enseignant ou un membre du personnel qui se livre à des inconduites sexuelles, à des actes de déviance, et il y a des vérifications qui sont faites. Sentant la soupe chaude, le monsieur décide de prendre la poudre d'escampette. Et actuellement, s'il va appliquer dans un autre centre de services, ce n'est pas possible pour le deuxième centre de services d'appeler le premier pour dire : Aïe! coudon, il y en a un qui vient de déposer sa candidature. Qu'est-ce que tu as sur lui? Il y a-tu une raison pour laquelle il est parti, etc.? M. le Président, c'est inacceptable! C'est inacceptable qu'un enseignant, un éducateur, peu importe le poste, puisse changer d'employeur et qu'on ne puisse pas vérifier s'il y a eu des problèmes de comportement, d'inconduite sexuelle. Alors, on a l'intention, M. le Président, je l'ai dit, d'agir là-dessus, de faire en sorte, justement, que l'information puisse circuler pour protéger, pour mieux protéger nos enfants.

Même chose avec le fait qu'on efface des dossiers disciplinaires des gestes qui ont été posés. En vertu des conventions collectives, de certaines conventions collectives, après quelques mois, le geste d'inconduite est effacé du dossier. C'est inacceptable, ça, M. le Président. Est-ce que la députée de Saint-Laurent va collaborer avec nous pour corriger cet état de fait? Parce qu'aujourd'hui je ne l'ai pas entendue là-dessus.

Les autres recommandations du rapport, M. le Président : une meilleure vérification des antécédents judiciaires, pas juste à l'embauche, mais également en cours d'emploi, on va agir là-dessus; renforcer les codes d'éthique au sein des centres de services scolaires, on va agir là-dessus; améliorer le processus de traitement des plaintes, l'encadrement du personnel qui traite les plaintes, l'accompagnement des victimes, la rétroaction aux victimes. Est-ce que la députée de Saint-Laurent, M. le Président, va collaborer à la mise en place de mesures qui vont nous permettre de mieux protéger nos élèves? Pas faire de la politique, M. le Président, protéger les enfants, protéger nos élèves. Est-ce qu'elle est prête à nous aider à avancer dans ce processus-là? Renforcer l'article 26 également, qui nous permet, au terme d'une vérification, sinon d'une enquête, de suspendre, sinon de révoquer un brevet d'enseignant. Le rapport du comité d'enquête sur les violences sexuelles dit que l'article 26 de la LIP n'est pas suffisamment utilisé. On veut renforcer ce processus. Est-ce que la députée de Saint-Laurent va collaborer, M. le Président, pour qu'on renforce la protection de nos élèves dans les écoles du Québec? À elle de répondre.

Le Président (M. Sainte-Croix) : Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole au député de Richelieu pour cinq minutes.

M. Émond : ...beaucoup, M. le Président. Je me tourne vers vous pour vous parler encore une fois de la formation professionnelle, au grand plaisir des collègues, pour vous parler des quatre chantiers qui sont mis en oeuvre, M. le Président. Et ces chantiers visent, bien entendu, la modernisation des programmes, j'en parlais un petit peu plus tôt. Parlons, par exemple, d'intégrer les nouvelles technologies et les compétences du futur, par exemple intégrer au programme d'études des compétences telles que la compétence numérique, le développement durable, la collaboration avec le milieu de travail.

Parce que je vous disais, un peu plus tôt, toute ma fierté d'avoir vu mes oncles, des cousins aller travailler dans l'industrie de l'acier voilà fort longtemps. On peut se douter, M. le Président, que les compétences dont doivent faire preuve les diplômés d'aujourd'hui sont différentes d'à l'époque, hein? Le numérique prend beaucoup de place. Donc, il faut absolument outiller nos centres de formation professionnelle en leur donnant les moyens financiers d'être à la fine pointe de la technologie pour que les diplômés qualifiants que nos étudiants, nos jeunes hommes, nos jeunes femmes vont avoir en poche lorsqu'ils seront diplômés, bien, seront d'actualité.

Je parlais de la collaboration avec le milieu du travail, puis, M. le Président, ça m'amène à parler puis à lancer un message. Quoique le milieu du travail collabore très bien dans un contexte de pénurie de main-d'oeuvre, puis je suis convaincu que vous en avez entendu parler dans votre propre circonscription, des jeunes qui débutent une formation, elle n'est pas encore complétée, puis ils sont... ils sont contactés par les entrepreneurs, ils sont contactés par les entreprises qui cherchent désespérément à avoir de la main-d'oeuvre. Et moi, j'ai un message pour ces jeunes-là qui seraient tentés de quitter la formation, quoi, après 25 %, 50 % ou 75 % de la formation en se disant : Bien, écoute, j'ai acquis des compétences qui me permettent d'être attirant pour un employeur, ils m'offrent déjà une job à temps plein... Mais moi, je leur dis : Persévérez, restez dans votre formation pour sortir de là avec un diplôme qualifiant en main. Parce qu'on n'a pas de boule de cristal, M. le Président, mais il suffirait d'un renversement de la performance économique actuelle pour que, s'il y a un ralentissement... Vous le savez comme moi, là, en entreprise, souvent les premiers qui sont mis à la porte ou congédiés, ce sont les personnes les moins qualifiées, parce qu'ils sont moins aptes à se réorienter au sein de l'entreprise. Donc, moi, je dis aujourd'hui à ces jeunes hommes, ces jeunes femmes : Persévérez, toffez, restez jusqu'à la fin de votre formation pour sortir de là avec votre diplôme qualifiant en main.

Puis je vous dis que les entreprises collaborent bien. Ils sont bien au courant, M. le Président. Ils sont parlables, même. Ils mettent... On a des programmes d'alternance travail-études qui fonctionnent très bien partout à travers le Québec. Puis ça, ça permet aux entrepreneurs d'accueillir des gens au sein de leurs entreprises, dans des métiers techniques, en formation professionnelle, pour quelques heures par semaine. Puis ils vont ensuite retourner se faire former dans leurs centres de formation, souvent avec des stages, hein? Je me rappelle à l'époque où il y avait, à la fin des années 90, des responsables de stage qui vont dans chacune des entreprises voir comment tout cela fonctionne.

On peut aussi parler d'améliorer les parcours et les programmes, plus modernes et plus flexibles. Parce que, quand on optimise la révision des programmes pour répondre mieux au marché du travail, bien, on offre plus de formation en alternance travail-études, comme je le disais, puis on soutient davantage de petites cohortes, comme je l'ai démontré tantôt. Puis tout ça, M. le Président, peut-être en terminant, bien, c'est pour essayer de tout faire en sorte pour atteindre notre objectif, l'objectif du ministre de former 30 000 personnes supplémentaires en formation professionnelle, de faire en sorte que, l'engagement du ministre, dans ses sept priorités, d'investir et de moderniser la formation professionnelle, bien, on puisse y arriver avec tous les différents gestes que je vous ai parlés tantôt. Puis ça, bien, ça me remplit de fierté, M. le Président, de voir... de faire partie d'un gouvernement qui est au travail sans baisser les bras, un projet à la fois. Puis, moi, bien, c'est avec plaisir, comme adjoint parlementaire au collègue, le ministre de l'Éducation... de lui donner un coup de main, comme l'ensemble des membres du caucus, pour faire en sorte que la formation professionnelle soit valorisée partout sur le territoire québécois, M. le Président. Merci.

Le Président (M. Sainte-Croix) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole au deuxième groupe d'opposition. M. le député de Saint-Henri—Sainte-Anne, vous avez une minute.

M. Cliche-Rivard : Merci, M. le Président. Nous avons avec nous le ministre de l'Éducation de tous les Québécois et de toutes les Québécoises, y compris de ceux et celles de Griffintown. Les parents lui demandent du leadership. On le sait, qu'il y a un enjeu avec le terrain, mais je ne peux pas croire, après 15 ans, que c'est la seule réponse qu'on puisse nous offrir. J'avais sincèrement de l'espoir ce matin, je me suis présenté ici en espérant que le ministre s'engage avec nous à faire débloquer le dossier. Je suis sincèrement venu demander de l'aide. Après 15 ans d'attente, j'avais espoir. Déception. Dure déception ce matin, M. le Président. Au moins les parents sauront. Merci.

• (11 h 40) •

Le Président (M. Sainte-Croix) : Merci, M. le député.

Conclusions

Nous en sommes maintenant aux dernières interventions. M. le ministre, vous avez la parole pour 10 minutes.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Très bien. M. le Président, j'ai dit que je n'intervenais pas dans l'identification des besoins, mais, si le député de Saint-Henri—Sainte-Anne souhaite que nous ayons une discussion, lui et moi, ou encore que mon équipe entre en relation avec lui pour voir ce qu'on peut faire pour, à tout le moins, aider possiblement dans les discussions qui ont lieu avec la ville, on va aider. Quand on peut aider, M. le Président, on aide, tout le temps, tout le temps, tout le temps. Tout ce que je dis, c'est qu'on ne peut pas se permettre d'intervenir dans l'analyse des besoins. Mais, si on peut intervenir... pas intervenir, mais si on peut aider dans les discussions, ça va nous faire plaisir de le faire, je tiens à le rassurer, M. le député de Saint-Henri—Sainte-Anne.

Bon, alors voilà, M. le Président, bien, c'est la conclusion déjà, hein, le temps passe vite. Je veux juste dire, M. le Président... Parce qu'il y a beaucoup de choses qui auraient pu être mentionnées et puis qui ne l'ont pas été, alors là ça va être un petit peu une synthèse d'une série d'éléments que je me dois de nommer, bon.

Tout à l'heure, j'ai parlé des élèves à besoins particuliers, j'ai parlé des besoins que nous essayons, tant bien que mal, de combler en matière de professionnels de l'éducation, malgré la pénurie. Je tiens à souligner, M. le Président, c'est très important... au cours des dernières années, nous avons créé 700 classes spéciales dans le réseau scolaire du Québec, 700 classes spéciales. Ça, M. le Président, ce sont des classes... et on a vérifié, là, si elles avaient bel et bien été créées, et elles l'ont été, ce sont des classes pour des élèves qui ont de grands, grands besoins, M. le Président. Disons, des élèves qui, dans certains cas, sont intégrés à une classe du régulier, et ça ne fonctionne pas. À ce moment-là, une classe régulière peut les accueillir. C'est une classe avec un plus petit nombre d'élèves, parfois avec deux adultes dans la classe, et donc qui vise à aider ces élèves-là qui ont de grands besoins. Alors, parfois, j'entends des gens qui dénoncent l'intégration mur à mur, etc. Moi, je dois vous dire, M. le Président, qu'on est à l'écoute puis on est très sensibles aux besoins de ces élèves-là. Et c'est évident que, dans certains cas, ce sont les enseignants qui disent : Écoute, là, je ne peux pas continuer, cet élève-là a besoin d'aide, je ne suis pas en mesure de l'aider comme je devrais l'aider. Et, à ce moment-là, on peut déplacer cet élève-là dans une classe spéciale, classe d'adaptation scolaire, elle porte toutes sortes de noms dans le réseau scolaire. Alors, ça, c'est une chose que je voulais vous dire, M. le Président.

Tout à l'heure, je voulais vous parler un petit peu des 30 crédits, les voies rapides, parce qu'on est très fiers de ça, M. le Président. Tout à l'heure, je pense que c'est la députée de Saint-Laurent qui disait : Ah! le ministre, comment se fait-il, là, qu'il ne travaille pas avec les facultés d'éducation, là, puis pourquoi... M. le Président, quand je suis arrivé comme ministre et que j'ai annoncé que l'on souhaitait le retour de l'équivalent d'un certificat de pédagogie, comme il s'en est déjà fait, de 30 crédits, bien, ça a été la levée de boucliers du côté des facultés d'éducation. Je le sais, je les ai rencontrées. Puis c'était le front du refus, sauf pour la TELUQ. Ah! la TELUQ était d'accord pour créer un 30 crédits. Elle l'a créé, d'ailleurs, et ce que j'entends, c'est que ça fonctionne plutôt bien.

Bon, il faut rassurer, M. le Président, il faut rassurer les personnes qui s'inscrivent à ces 30 crédits, à celui de la TELUQ, donc des enseignants, enseignantes non légalement qualifiés. Je le redis, mon intention de m'assurer, M. le Président, au terme de l'adoption du projet de loi n° 23, qu'elles auront le brevet si elles réussissent ce programme de 30 crédits. L'objectif, l'intention du gouvernement, c'est de leur décerner le brevet, et donc raison de plus, M. le Président, pour cheminer correctement avec l'étude article par article du projet de loi n° 23. Ça surviendra dans les prochaines semaines. Et j'espère que je pourrai compter à nouveau sur la collaboration des oppositions, parce que ce projet de loi n° 23 va, effectivement, nous permettre de mettre en place un cadre qui va nous permettre de remettre le brevet à ces personnes qui suivent le programme de 30 crédits de la TELUQ.

Et à ce programme de 30 crédits de la TELUQ s'est ajouté depuis un programme de l'Université de Sherbrooke pour des non légalement qualifiés, encore une fois des enseignants non légalement qualifiés. Mais là c'est un peu différent. Ce sont des personnes qui n'ont pas nécessairement un bac disciplinaire mais qui ont beaucoup d'expérience en enseignement, et là l'Université de Sherbrooke a ouvert le programme pour permettre la reconnaissance des acquis de ces enseignants, qui, dans certains cas, ont 10, 15 ans d'expérience, et ils ont le goût d'avoir le brevet d'enseignant, d'enseignante. Et donc l'Université de Sherbrooke a ouvert ce programme. C'est différent de la TELUQ. La TELUQ, je vous le rappelle, ça prend un bac disciplinaire ou, en tout cas, dans une matière connexe à une discipline enseignée. Dans ce cas-ci, c'est, à nouveau, des enseignants qui sont dans les classes, non légalement qualifiés, mais qui n'ont pas nécessairement un bac disciplinaire. Voies rapides, en vertu de la RAC, reconnaissance des acquis.

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, que je salue, M. le Président, un 30 crédits français et mathématiques au secondaire pour les détenteurs d'un bac disciplinaire. Merci, l'UQAT, qui ont entendu l'appel. Parce qu'il faut qualifier nos enseignants non légalement qualifiés, donc nos enseignants, nos enseignantes qui n'ont pas de brevet. L'Université du Québec à Montréal, également, a une entente avec le centre de services de la Pointe-de-l'Île, travaille sur une formation également qui va nous permettre, donc, de qualifier des enseignants non légalement qualifiés.

On avance, M. le Président, pour apporter, justement, des renforts au sein du service scolaire avec des enseignantes, enseignants qualifiés. Je souligne, M. le Président, le nouveau programme de l'Université de Sherbrooke qui va faire en sorte que les étudiants en enseignement en quatrième année vont pouvoir aller enseigner à temps plein dans une classe, avec un salaire, et ça va devenir, d'une certaine manière, le stage de fin de formation en éducation. On s'approche d'un scénario où le bac en enseignement revient à ce qu'il a déjà été, c'est-à-dire un bac de trois ans. Mais on dit trois ans de formation, plus un an sur le terrain, dans la classe. Et l'avantage de cette formule-là, c'est que je gagne une enseignante, hein? Et elle est rémunérée, et tout le reste, accompagnée, encadrée, évidemment. Alors, vous voyez, il y a de la souplesse qui commence à apparaître. Les facultés d'éducation répondent à l'appel, justement, M. le Président, et je m'en réjouis.

Autre élément, je vous l'ai dit, ce serait un petit peu pot-pourri, je reviens aux nouvelles écoles, M. le Président. On a actuellement 325 projets en cours, 166 projets d'agrandissement et de réaménagement, 155 projets de construction et de remplacement et quatre projets de réfection majeure. Ça s'ajoute, M. le Président, à 1 000 écoles qui feront l'objet de rénovations, pas nécessairement des grandes rénovations, mais des rénovations quand même importantes, dans la plupart des cas. Donc, le 325, c'est ce qu'on appelle l'ajout d'actif. Pour l'essentiel, c'est de l'ajout d'actif, sauf la réfection, là, les quatre. Les 1 000 écoles, c'est du maintien d'actif à même le 2,4 milliards, là, pour cette année, qu'on met dans les infrastructures. Vous le savez, on est rendu à 22 milliards sur 10 ans, mais, juste cette année, 2,4 milliards, M. le Président, dans les infrastructures scolaires, dont 1 000 écoles en maintien d'actif.

Et, dans le budget, M. le Président, je tiens à le souligner, c'est une nouvelle initiative qui a commencé l'année dernière et que nous avons bonifiée cette année, il y a un budget de 200 millions sur cinq ans, si je ne m'abuse, pour des projets mineurs de réfection, de réparation, de prévention des dommages, donc 200 millions qui nous permettent de faire du calfeutrage, qui nous permettent de faire des petits travaux qui vont faire en sorte que la bâtisse ne va pas se détériorer, pour éviter qu'on tombe dans les budgets de maintien d'actif ou dans les budgets d'ajout d'espace. Parce que, dans certains cas, il faut démolir l'école et la reconstruire.

Alors, M. le Président, on bouge sur tous les fronts puis on ne se laisse pas distraire par le bruit ambiant, on sait où on s'en va. On a sept priorités. J'aurais pu vous parler des cellulaires, M. le Président, personne n'a parlé des cellulaires. On devrait se réjouir que les cellulaires... il y aura directives pour encadrer les cellulaires. Pourquoi? Parce qu'ils nuisent à la concentration, ils nuisent à la réussite scolaire. On va bouger là-dessus, également. On bouge sur tous les fronts, M. le Président, pour améliorer le réseau scolaire puis améliorer la réussite scolaire au Québec. Et j'espère, M. le Président, qu'au-delà des critiques et des sorties véhémentes, parfois, vociférantes... j'espère que j'aurai, de la part des oppositions, de la collaboration, parce qu'on est là pour une chose et une chose seulement, M. le Président, les enfants, les élèves.

Je remercie les collègues et je remercie en particulier mes deux adjoints parlementaires, la députée de Hull et le député de Richelieu, qui ont fait un excellent travail aujourd'hui. Merci.

• (11 h 50) •

Le Président (M. Sainte-Croix) : Merci, M. le ministre. Merci beaucoup. Je cède maintenant la parole à Mme la députée de Saint-Laurent, également pour une période de 10 minutes.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Merci beaucoup, M. le Président. C'est quand même surprenant, il demande la collaboration, mais il nous traite de bruit ambiant. Ça commence bien. C'est invitant.

Il dit que je n'ai jamais parlé des inconduites sexuelles puis qu'il demande si je vais collaborer. Or, immédiatement lorsqu'on a entendu, dans les nouvelles, des histoires franchement dégoûtantes, dont notamment qu'un enseignant n'aurait pas mis une, mais bien deux élèves enceintes, c'est moi qui ai dû lui écrire pour qu'il déclenche une enquête. Il ne voulait pas, il disait : Je n'ai pas de plainte. J'ai dit : Ah bon! L'article 478.1 et suivants n'existent plus dans la Loi sur l'instruction publique? Vous n'avez plus le pouvoir de faire des enquêtes? L'article 26 ne peut pas faire des enquêtes? Finalement, il a déclenché l'enquête. Quand qu'il y a eu un autre cas, c'est encore moi qui lui ai écrit pour qu'il déclenche une enquête. Quand il y a eu l'affaire Saint-Laurent, c'est moi qui ai écrit pour qu'il y ait un déclenchement d'enquête. Puis j'ai dit : Faites donc... quand qu'il y a eu l'enquête nationale, je l'ai félicité, mais ça, il ne le dit pas, hein? C'est comme j'ai été capable de dire : Bravo!

Le jour qu'il y a eu le dépôt du rapport accablant sur les inconduites sexuelles dans le réseau de l'éducation, immédiatement j'ai écrit, via X : «Tel que déjà mentionné, cher... — je n'ai pas dit... cher, là, comme, je nomme le ministre — vous pouvez compter sur ma pleine collaboration. Le Parti libéral du Québec. Protégeons mieux nos élèves. Éliminons rapidement les clauses d'amnistie.» Je n'ai pas halluciné, mais il me semble qu'au printemps dernier j'étais dans une réunion avec le ministre, son chef de cab, que je salue, j'étais présente avec lui pour collaborer, ça, il ne le mentionne pas. Honnêtement, là, des fois, là, je me demande... Quand il dit : Sortie véhémement, il parle de qui, là? Parce que la seule sortie véhémement, qu'on a tous assistée, c'est la sienne, pas la mienne. Moi, je suis présente.

Quand je lui dis que la ligne Je dénonce termine à 16 h 30, il devrait me dire : Aïe! Vous avez raison, ça n'a pas de bon sens, Mme la députée de Saint-Laurent, nous allons corriger le tir. Ce n'est pas normal qu'on dit de peser sur le 1, puis que, quand on pèse sur le 1... je l'ai fait, l'exercice, M. le ministre, puis, sincèrement, on a un message que ça termine à 16 h 30, puis, sur l'heure du dîner, c'est terminé, il n'y en a pas, de service. Alors que, pour la cruauté animale, c'est 24 heures sur sept, mais, pour un jeune qui vit une situation dramatique, on n'a pas un humain qui vous répond, envoyez un courriel. Alors, vous comprendrez que quelqu'un qui me dit : Collaborez, là, je veux bien, là, mais il faudrait que lui aussi arrête peut-être de dire qu'on est du bruit ambiant. Je pense qu'on est plus que ça, respectueusement.

Le ministre, tantôt, a parlé des écoles, de 10 écoles, au Québec, qui font des miracles au quotidien avec des enfants qui, malheureusement, ne peuvent pas continuer dans le réseau public, de l'institution publique, alors qu'ils sont acheminés dans une école qui est adaptée à leurs besoins. Ces 10 écoles, il faut savoir, M. le Président, elles sont 100 % subventionnées. Il n'y a aucun parent qui paie. Par exemple, moi, j'ai l'école Vanguard dans mon comté, notamment. J'en ai d'autres, Peter-Hall. Mais ici, à Québec, on a une école qui s'appelle Saint-François, que j'ai rencontré, avec, d'ailleurs, Élise Avard Bernier, des gens exceptionnels qui... eux ont environ 160 élèves, qui viennent de 10... ou peut-être 11, là, mais majoritairement de 10 différentes écoles et que leurs besoins nécessitent vraiment une approche beaucoup plus adaptée. Ils ont des jeunes qui peuvent, oui, souffrir d'autisme. Ils ont des jeunes qui peuvent des fois... On me donnait un exemple. C'est la rentrée scolaire. Il y en a un qui... sans le vouloir, il ne peut pas se contrôler, il a un tic, il parle plus fort, il va crier. Mais c'est sûr que, dans une classe régulière, ça va déranger. Alors, eux, ils travaillent avec lui pour qu'il s'adapte rapidement dans son nouveau milieu de vie puis qu'il contrôle ses tics, notamment. Bien, savez-vous quoi? Cette école va fêter... et ça, c'est une bonne nouvelle, on va fêter leur 60e anniversaire. 60 ans de succès, 60 ans à amener ces enfants-là vers une autonomie. Dans cette école, on ne travaille pas uniquement sur les apprentissages, on les prépare à la vraie vie. Et Brigitte, la directrice, Brigitte Trudel, elle me dit, avec les larmes aux yeux, mais de fierté, pas de peine... elle a de la fierté. Puis, quand vous prenez le temps de rencontrer les gens qui y travaillent, ils sont fiers de leur monde, puis ils les aiment pour vrai.

Bon, j'aimerais vous dire quelque chose, là, cette école-là, ils n'ont pas eu de problème de recrutement. Les gens qui sont là sont tout le temps là, parce qu'ils aiment vraiment franchement leur école, ils l'aiment, ils amènent ces enfants-là à l'autonomie. Ils apprennent à cuisiner, ils apprennent aussi à se dépasser. Ils ne pourront pas nécessairement, dans une école régulière, faire partie d'une équipe sportive, hein, mais eux, dans cette école-là, ils font partie de leur équipe sportive, puis ils participent même à une course ici, à Québec. Bien, cette école dans Jean-Talon, ça fait maintenant depuis 2018, ils ont rencontré le gouvernement, ils ont même rencontré la vice-première ministre dans un souper bénéfique, dans une discussion informelle, pour dire : Bien, nous, on s'est rendu compte... parce que, malheureusement,

il y a eu un problème avec la toiture. Puis, quand ils ont fait l'évaluation, ils se sont rendu compte : O.K. Oui, il faut investir immédiatement, en urgence 125 000 \$ à cause de la toiture. Mais ils sont... ils ont dit : Non, non, il faut faire plus... il faut rebâtir l'école dans son entièreté.

Ici, j'ai une ligne de temps, que je vais donner au ministre, de toutes les rencontres qui ont été faites avec son équipe ministérielle. M. le ministre, ils vous ont invité à visiter leur école, pas pour vous taper dessus, je vous le dis, ils vous ont invité pour voir tout l'amour qui est donné au quotidien, toutes les petites réussites qui s'accumulent et qui donnent de l'estime de soi à ce jeune, qui, n'eût été de l'école Saint-François, ne serait pas scolarisé à l'école mais à la maison. Puis on connaît déjà tous les bris de service lorsque nous sommes dans un cas de scolarisation forcée à la maison. Ils veulent que vous veniez voir. Ils ont, par eux-mêmes, essayer... Vous allez voir la classe d'apaisement. Ce n'est pas des farces, Sylvain a fait du bricolage, on va dire, mais c'est vraiment avec les moyens du bord qu'ils ont fait la salle d'apaisement. Ils ont fait : O.K., on va faire un projet-école, là, on va faire un petit muret comme ça, avec du bois qu'on a recyclé, mais ils l'ont fait, puis ils ont peinturé. Ils ont acheté, vous savez, les belles petites lumières qu'on met dans notre cour des fois pour se donner une petite ambiance plus calme, bien, ils ont acheté ça, parce qu'ils ne peuvent pas remplacer leurs néons, mais ils ont tout fait ça par eux-mêmes.

La directrice, Brigitte Trudel, la seule chose qu'elle vous demande... c'est ici, à côté, à Jean-Talon, là, ça prend 12 minutes, porte à porte, pour se rendre, elle vous demande juste de venir, de voir par vous-même que le travail a été fait de leur côté, que c'est urgent de construire à cause des risques au niveau de la bâtisse. J'ai les photos pour vous montrer... Je sais que je n'ai pas le droit, M. le Président, donc je vais juste vous les montrer à vous, là. Le toit, là, il n'est pas vert parce que c'est un toit vert, là, c'est pour autre chose. Donc, ce mur, quand qu'on dit qu'on doit reconstruire, il y a de l'amiante.

Alors, M. le ministre, si, aujourd'hui, je n'ai pas eu de réponse... Vous savez quoi, moi, je ne suis pas rancunière, à la fin de la journée, je vais effacer l'ardoise quand je vais quitter. Je vous demande sincèrement... Dites-moi : Je vais y aller, je vais aller les voir, pour s'assurer que, cette fois-ci, le dossier va débloquer. Ils ont, oui, lancé une fondation pour ramasser de l'argent. Mais est-ce normal qu'au Québec une école qui est 100 % subventionnée pour aider des enfants avec des grandes difficultés doit quémander de l'argent, alors qu'on leur a dit qu'on va les aider? On l'a fait pour d'autres écoles, où est-ce que ça a été financé.

Alors, M. le Président, je vais m'arrêter ici. Puis j'espère juste que, dans l'horaire très chargé de ministre, j'en conviens, vous allez trouver 30 minutes. Allez-y rencontrer Brigitte. Vous allez même être content, vous allez rencontrer Margot, qui est le petit chien, et Bali, la grande chienne, qui sont les chiens qui apaisent les enfants. Hier, elle a fait quatre pipis durant ma visite.

Alors, ceci étant dit, pour moi, c'est un exercice qui est rigoureux. Je ne serai jamais du bruit ambiant.

Je vais remercier nos équipes. Je ne sais pas si l'exercice aura porté fruit en définitive, mais, une chose est sûre, jamais que je ne briserai mon sceau de confidentialité. Les commissions sont souveraines, et, quand que je n'ai pas le choix, oui, je passe par des demandes d'accès. C'est peut-être mon côté fiscaliste. Quand je ne peux pas avoir quelque chose de la porte a, j'essaie la porte b. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Sainte-Croix) : Merci, Mme la députée.

Compte tenu de l'heure, je lève la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Merci. Bonne fin de journée.

(Fin de la séance à 12 heures)